

Eau & Rivières

de Bretagne



AVEC CE NUMÉRO

DOSSIER PAGE 11

SOL : Trésor négligé Clé du futur



10
COLVERT ET SA BANDE

20
"FRANCE ENVIRONNEMENT"
A L'HONNEUR



4
PLAN DE LUTTE ALGUES VERTES :
DÉFAITE PRÉVISIBLE



19
L'AQUARIUM
VIENT DE ROUVRIRE !

terre de Liens
Bretagne - Liens Au Diable

Terre de Liens Bretagne propose de changer le rapport à la terre, à l'agriculture, à l'alimentation, faisant évoluer le rapport à la propriété foncière.

Elle relie les initiatives collectives d'achat et de gestion du foncier et du bâti en milieu rural, via :

- Les Groupements Foncier Agricole et Sociétés Civiles Immobilières qui ont pour objet l'acquisition et la gestion de biens immobiliers au collectif, via l'implication de la population locale.
- La Foncière Terre de Liens, société d'investissement solidaire permettant de collecter de l'épargne destinée à soutenir des projets d'installation respectueux de l'environnement.
- Les Fonds Terre de Liens, permet de recueillir des dons de terres, fermes et d'argent destinés à soutenir des projets dans la même éthique globale que la Foncière.

Ces outils sont une réponse aux difficultés de financement de la terre agricole en impliquant la société civile dans la gestion de son territoire. L'association intervient également pour sensibiliser les collectivités locales dans leur gestion du foncier (bail environnemental, périmètre de captages).

Il est possible d'adhérer à l'association régionale (10 €), de prendre des parts de la foncière (100€ min), de faire un don et de soutenir des projets locaux ou vous investir bénévolement !

Pour plus d'infos, contactez nous :

TERRE DE LIENS BRETAGNE - LIENS AU DIABLE
P.O. BOX 117 RUE DE BALS VILLAGE - CS 39702
56177 PESSON SEVINE I TEL. 02 98 77 30 711 MAIL : BRETAGNE@TERREDELIENS.FR

L'Aquarium des curieux de nature

Un décor original

Des milieux naturels reconstruits

Une bande dessinée éducatif

Centre Régional d'Initiation à la Rivière
22830 Belle-Ile-en-Terre - 02 96 83 48 20
http://educatib.eau-et-rivieres.asso.fr

CLOITRE
IMPRIMEURS

De réels engagements développement durable pour vous accompagner dans l'éco-impression.

PEFC
FSC
BREMEN
DINAM VERT
FSC

BREST - RENNES - PARIS
www.cloitre.fr 02 98 40 18 40

Aqualogik Toilettes sèches et accessoires

Cube
Octo
Nomad

AQUALOGIK Toilettes sèches
Cost Crém - 56620 LANDEWANT
Pour commander : 02 97 93 25 63

SOMMAIRE

EDITORIAL

Retrouver cette rubrique sur
www.eau-et-rivieres.asso.fr

2011, année de la Biodiversité... humaine ?



© Mathieu Archambaud
www.agriculture-conservatoire.com

Sommaire

- Page 3 Editorial
- Pages 4-5 Part de lutte contre les algues vertes chronique d'une délicate prévisible
- Pages 6-7 L'école du temps choisi
- Page 8 BZH - Bretagne Zones Humides
- Page 9 Succès de l'onde
- Page 10 Culture et sa bande
- Pages 11-18 Dossier Sol - l'essai réajusté, cité du futur
- Page 19 L'inspiration vent de rouvrir !
- Page 20 Rance-Environnement
- Page 21 Et c'est des associations
- Pages 22-25 Brèves
- Page 26 A lire
- Page 27 Écho des marais
- Illustrations Nono, Michel Riou

Gratuit avec ce numéro :



Organe de l'association Eau et Rivières de Bretagne

Directeur de la publication : Jacques FIMEZ
Eau et Rivières - 6, rue Pen ar Oréach, 29200 Brest
revue@eau-et-rivieres.asso.fr

Comité de rédaction n° 154 :
Arnaud CLUGERY, Camille GILLARD,
Anne HYVERNAGE, Amick HYVERNAGE,
Jacques FIMEZ, Giovanna SALTON, Jean SABASIN

Rédacteurs :
Marcel BENOIT, Arnaud CLUGERY, Jimmy DOREY,
Miguel GARCIA, Camille GILLARD, Hervé GIRARD,
Jean-HANON, Gilles HIEZ, Amick HYVERNAGE,
Roger et Myriamne LE COUSTUMER

Armelie LE HIR, Evyline MAHO, André FERRON,
Jean François RIBOÛ, Michel RIOU,
Emmanuelle THAREAU
Correctrice : Denise Huard.

Copyright Eau et Rivières de Bretagne
Dépôt légal à parution
N° CPPAF 0910307124
ISSN 01 82-0567

Fabrication :
Secrétariat de rédaction : Arnaud Clugery
Photographie : Arnaud Clugery
Impression : Cloître Imprimeurs

Le magazine Eau et Rivières est imprimé avec des encres végétales sur du Cielis. Print 100 % recyclé post-consumation sauf les 4 pages de couverture imprimées sur du couché 100 % PEFC. L'imprimeur est labellisé Imp'In'Vert. Cela signifie qu'il respecte trois règles au minimum :
- la bonne gestion des déchets dangereux,
- la sécurisation des stockages de produits dangereux,
- l'exclusion des produits toxiques des ateliers.

Reproduction autorisée après accord écrit du directeur de la publication.
Abonnement annuel : 30 €.
Abonnement semestriel : 20 €.
Diffuse aux yeux de Bretagne avec l'aide du Conseil régional.

+ d'informations sur nos sites :
eau-et-rivieres.asso.fr
educatif.eau-et-rivieres.asso.fr

La grille des abonnements/abonnements de l'association est révisée sur fichier informatique. Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'information et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification sur les informations vous concernant. Ce droit peut s'exercer exclusivement sur demande écrite adressée au secrétaire de la revue.



MARCEL BENOIT

Le Président Jo Hervé et toute l'équipe d'Eau et Rivières, salariés et bénévoles, vous souhaite une bonne et heureuse année 2011.

Plan de lutte contre les algues vertes : chronique d'une défaite prévisible

Auréliole de son retentissant « la politique de l'autruche c'est terminé » Chantal Jouanno, consciente qu'un problème environnemental « oublié, hors les associations, depuis 30 ans » était devenu un problème de santé publique, accompagnait le ministre de l'agriculture Bruno Le Maire le 5 février dernier pour présenter à Rennes le très attendu plan algues vertes.



L'INAUGURATION DE LAUNAY LANTIC AVAIT DONNÉ LIEU À UNE CONFÉRENCE DE PRESSE TRÈS REMARQUÉE DU RÉSEAU ASSOCIATIF.

MALHEUREUSEMENT LA PLAGE DU RIS À DOUARNENEZ N'EST PAS INTERDITE QU'AUX CHIENS.

Ceux qui espéraient un plan ambitieux à la hauteur des dégâts environnementaux et économiques (pêche, ostréiculture, tourisme etc.) et des enjeux en terme d'image de la côte bretonne ne pouvaient qu'être déçus. Certes l'Etat annonçait une enveloppe 134 millions d'euros sur 5 ans mais ce plan ne répondait que partiellement aux attentes du rapport censé l'initier et de l'incroyable médiatisation qui l'avait précédé. Beaucoup pensaient que s'il est courant que la communication précède l'action, il arrive également qu'elle tende à s'y substituer.

Le plan prévoyait dès 2010/2011 :

« 1. Une gestion irréprochable des algues vertes en améliorant le ramassage et en renforçant la sécurité sanitaire des personnes et la salubrité du littoral. » Alors que la récolte n'a pas atteint les sommets des années précé-

dentes, ce volet (1^e étape du curatif) mettant en jeu la responsabilité pénale des maires des communes affectées a eu deux conséquences inattendues : le raclage répété et forcé de certaines plages entraînant une perte de biodiversité certaine et un surcoût évident qui ne sera pas totalement pris en charge par l'Etat. Pas davantage d'ailleurs que par les autres responsables de cette situation. Une fois de plus c'est la règle non dite du pollué/payeur au lieu du principe proclamé du pollueur/payeur qui est appliquée.

Des positions d'arrière-garde et des solutions qui n'en sont pas

« 2. Des actions pour réduire les flux de nitrates en engageant sur les deux baies pilotes de Saint Brieuc et de Lanion des actions préventives adaptées aux spécificités

locales, actions vers les agriculteurs, les collectivités, les industriels et les particuliers, puis en les généralisant ensuite aux six autres baies ». Ce volet est encore en discussion mais les débats lors des réunions du Comité de pilotage ou des BV concernés ont de quoi décourager.

Discussion sur les causes de la présence et de la prolifération des algues vertes : l'un accuse le phosphore, l'autre les marées noires, les deux s'accordent pour mettre en cause les rejets des stations d'épuration voire ceux des installations individuelles, lors même que plus de 80 études ont mis en évidence le rôle des nitrates et la responsabilité indéniablement prépondérante (pour ne pas dire quasi exclusive - plus de 92%) de l'élevage hors sol et de l'agriculture productiviste. Ce serait comique si ce n'était affligeant.

Cela fait 30 ans que le principal syndicat agricole recourt au déni systématique de ses responsabilités afin d'éviter d'avoir à repenser son modèle comme le notait déjà en juillet 1999 le rapport interministériel sur la gestion et le bilan du PMPOA.

Sur l'une des solutions financées : la méthanisation. Considérée par certains comme un heureux effet d'aubaine, la méthanisation (largement financée par le contribuable et l'usager EDF) peut dans un certain nombre de situations avoir un réel intérêt énergétique pour le bénéficiaire. Mais quoiqu'il en dise l'ADEME dans son communiqué de presse la méthanisation ne saurait être en aucun cas une solution préventive puisqu'elle ne permet aucune diminution des éléments fertilisants dont l'azote, voire même les augmente par l'ajout indispensable de matières carbonées. Pas plus d'ailleurs qu'elle ne peut être une solution curative en ce qui concerne les algues vertes. Méthaniser un produit contenant 97% d'eau serait ubuesque.

Des objectifs inadéquats

Le plan prévoyait d'obtenir « une réduction des flux de nitrates de 30 à 40% au moins dans ces huit baies comme prévu au titre du SDAGE et dans les conclusions du Grenelle de la mer à échéance de 2015. » On sait que le Comité Scientifique National nommé par l'Etat a reconnu qu'un tel objectif n'était pas à la mesure du problème et qu'il faudrait un maximum de 5 à 10 mg/l de nitrates de mars à septembre (comme c'était le cas au début des années 70) pour espérer éradiquer les algues vertes.

Un constant brouillage de la communication

Nous ne reviendrons pas sur la « scandaleuse » inauguration de l'installation de Launay Lantic, nous ne commenterons pas, une fois de plus, l'amendement Le Fur et la position des syndicats agricoles qui l'ont sou-

tenu, nous n'insisterons pas davantage sur l'absence de propositions et de participation financière de l'agroalimentaire pour asseoir le plan de lutte contre les algues vertes mais chacun verra bien que ces signes ne sont pas faits pour réconcilier la population avec un système industriel productiviste qui depuis des décennies a mis l'environnement breton à l'encaen.

Conclusions provisoires

On a d'autant plus de raisons d'être sceptique que malgré le jugement de la cour administrative d'appel pointant du doigt la responsabilité de l'Etat dans le phénomène des algues vertes du fait de son laxisme en matière de créations et d'extensions d'ICPE, rien n'a évolué dans les Coderst depuis la mise en place du plan.

Mais ne nous y trompons pas, le plan de lutte contre les algues vertes, pas plus que le PAAR actuellement en discussion n'ont de chance de relever les défis d'une Bretagne écologiquement sinistrée depuis 30 ans si on continue à vouloir régler les problèmes à partir d'électrons virtuels. Il s'agit de prendre à bras le corps cette réalité : la Bretagne ne peut durablement gérer les effluents animaux correspondant à 50 millions d'équivalents habitants, pas plus qu'elle ne peut se soustraire à une obligation de fertilisation équilibrée et au respect des directives européennes.

Sauf à infléchir suffisamment la politique agricole bretonne, la France se retrouvera à nouveau devant la Cour de Justice et devra, une fois encore, prendre des décisions drastiques dans un délai très court faute d'avoir eu la volonté politique de prendre les mesures indispensables quand c'était possible.

Même si le plan algues vertes devait connaître un relatif succès, il ne serait que l'arbre qui cache la forêt. Depuis des décennies la France pilote la politique de l'eau l'œil vissé au rétroviseur. Aujourd'hui c'est l'atteinte des objectifs de la directive cadre qui devrait occuper les esprits et mobiliser les efforts.

On peut s'interroger et se demander comment Bruxelles qui vient d'ouvrir un contentieux pour non-respect de la directive nitrates regarde les attermolements de l'Etat français et des responsables agricoles en regard d'un problème dénoncé depuis 30 ans et dont la médiatisation a fait le tour de la terre.

Jean François Piquot
Porte-parole
d'Eau et Rivières

PMPOA
Programme de maîtrise
des pollutions d'origine agricole

ADEME
Agence de développement
et de maîtrise de l'énergie

Amendement Le Fur
amendement révisé mais qui,
si les décrets d'application sont
signés, permettra avec une pro-
cedure très allégée des extrac-
tants très importantes d'éle-
vages

ICPE
Installation classée pour la
protection de l'environnement

Coderst
Comité départemental
de l'environnement
et des risques sanitaires et
technologiques

PAAR
Plan agroalimentaire
et agricole régional

L'école du temps choisi

Dans un monde où tout s'achète, tout se vend, il reste encore quelques territoires que la main de l'homme n'a pas encore totalement marchandisé ; le monde associatif est de ceux-là. D'aucuns, grincheux, penseront que le fric est partout même dans les associations de défense de l'environnement, qui plus est quand elles disposent d'une équipe de salariés. A ceux-là, Eau et Rivières répond que la force et l'indépendance d'une association se mesurent surtout plus, à la quantité de « travail bénévole » qu'elle génère. C'est cette force qu'il faut savoir apprécier et encourager.

Qui sont les véritables héros des temps modernes sinon ceux qui acceptent, sur leur temps libre, d'aller étudier un dossier d'étude d'impact à 50 km de chez eux ? Ceux qui, le samedi, traversent la moitié de la région pour s'enfermer dans une salle de réunion et refaire le monde (ou au moins, éviter que d'autres ne le défassent). Ceux qui acceptent de répondre à un appel à l'aide d'un riverain qui ne comprend pas pourquoi la rivière est toute blanche ce matin...

Formation, rencontres, héritage

Quels avantages espèrent-ils en échange ? Le plus souvent aucun. Surtout pas financier. Professionnellement non plus d'ailleurs ou exceptionnellement. Mais quel est donc le moteur qui les fait avancer ? On peut le résumer en trois mots : formation, rencontre, héritage.

- Formation, parce que tous vous diront qu'il n'y a pas de meilleure école pour apprendre tout au long de sa vie.
- Rencontres, car la vie associative vous ouvre les portes de tous les âges et tous les milieux sociaux. Elles sont un cercle qui complète celui de votre famille, des amis,

c'est une communauté d'esprit. Bonnes ou mauvaises, ces rencontres vous rendent meilleurs.

- Héritage, parce qu'on veut tous laisser après nous les lieux aussi propres qu'on les a trouvés en arrivant et, depuis quelque temps, il y a du boulot. Héritage encore ou éthique, pour ceux qui ayant retenu les leçons du passé de Henri David THOREAU à Rachel CARSON aux USA ou de René DUMONT au commandant COUSTEAU en France ont appris et compris que la nature (beauté mise à part) n'était pas à notre disposition pour le seul profit immédiat.

Toujours les mêmes

Malheureusement, ce don de soi n'est pas équitablement partagé et les petites fourmis(*) d'Eau et Rivières sont souvent les mêmes que celles de Bretagne Vivante, Diwan ou de l'AMAP du coin.

Alors s'il vous plaît Messieurs de TF1, Playstation, Secondlife, Facebook... libérez vos otages !

Un admirateur

S'engager à Eau et Rivières

Chaque antenne de l'association propose un certain nombre de rendez-vous auquel il est possible de vous rendre « pour voir et + si affinité » : Réunions d'adhérents, elles sont l'occasion tous les 2 ou 3 mois de faire le tour de l'actualité locale ou départementale (nouveau en Finistère, ces réunions se font par bassin-versant et sont ouvertes à tous. Voir aussi page 24 RDV Peuple de l'Eau). Formations, le temps d'une soirée un intervenant nous aide à approfondir une question. Sorties nature, comme leur nom l'indique il s'agit ici de se donner rendez-vous sur le terrain (souvent le samedi) accompagné par un guide nature professionnel. Journées techniques, elles sont dans le dispositif, comme des journées de formation et d'approfondissement destinées aux militants (les 2 dernières ont porté sur « la méthanisation des algues vertes » et « agir en justice en matière d'environnement »).

Il faut souligner ici, le rôle que joue dans cet édifice le Conseil d'administration véritable clef de voûte de cette architecture savante. Plus de 250 personnes ont un jour ou l'autre rendu ce service à nos rivières, chacun à leur manière, avec leurs atouts et leurs faiblesses. Mais tous vous raconteront des dizaines d'histoires qui ont marqué leur vie et comment ils sont repartis de ce CA riches du savoir des autres et du regard des suivants. Essayons de nous en souvenir en avril prochain lors de la prochaine assemblée générale !

Commissions Régionales

Du local au global, le niveau régional est souvent un niveau pertinent pour mutualiser, coordonner, décider et agir. Il est très exigeant puisqu'il oblige à des déplacements, mais il est aussi incontournable et très enrichissant quand on est engagé dans une démarche locale et que l'on souhaite profiter (et faire profiter) de l'expertise humaine bâtie sur la rencontre et l'échange. Ces réseaux sont ouverts aux adhérents individuels comme à ceux de nos associations membres. Pour vous y investir, n'hésitez pas à interroger les pilotes de ces commissions. Notez enfin que des co-voyages sont possibles des quatre coins de l'Ouest.

Eau (Sage, bocage, littoral)

Elle rassemble les bénévoles participant aux CLE des SAGE. Il s'agit d'un temps d'information, de mutualisation des expériences, de formation. Les points abordés sont l'avancement des SAGE, les fonctionnements et relations entre acteurs des SAGE, le contenu des documents élaborés et leur conformité au SDAGE. Les thèmes touchés sont très divers : urbanisation, économies d'eau, biodiversité aquatique, zones humides, littoral, pratiques agricoles, coûts et résultats... Regroupant en pratique une douzaine de participants, la commission qui se réunissait 3 fois par an jusqu'en 2010 va augmenter la cadence en 2011 à raison de 4 ou 5 réunions annuelles, avec des réunions plus thématiques (formation zones humides, avancement des SAGE, préparation d'une action...).

A noter, depuis 2008 et la publication d'un magazine spécial « eaux littorales » suivi d'un colloque, un petit réseau informel uniquement consacré aux questions « littoral » existe. Il vient de se doter d'un nouvel outil de communication pour Eau et Rivières, la liste de discussion. Vous pouvez contacter cette liste en postant votre message à : littoral-erb@listes.infini.fr

Pesticides

Temps de partage de l'information, débat d'idées, bécane d'actions... la commission pesticides se réunit environ 3 fois par an, même si un contact régulier a lieu grâce aux courriels. Elle s'occupe notamment : des usages des pesticides, de la veille réglementaire, des alternatives, de la sensibilisation des différents publics, des chartes avec les jardiniers, des actions autour de la Semaine nationale sans pesticides... La connaissance de la pollution des milieux aquatiques s'améliorant chaque jour, elle a depuis peu mis à son ordre du jour la question de résidus médicamenteux. Ouverte à tous, spécialistes ou non, il est toujours possible de la rejoindre.

Lieu de rendez-vous : Siège de l'association Guingamp
Jour : Samedi 10-14 heures
Pilotes : Dominique Le Guez (chargée de mission)
pesticides@eau-et-rivieres.asso.fr
Miguel Garcia (administrateur)

Déchets

Depuis 2001, Eau et Rivières s'est investie dans l'étude des déchets en rapport avec l'eau (qui est partout en Bretagne). On sait que les infrastructures (décharges, incinérateurs et autres outils de traitement des ordures) ont des incidences sur l'environnement (en particulier les ruisseaux et rivières) en apportant diverses

pollutions. La commission réunit tous les trimestres une douzaine de personnes devenues au fil du temps des experts en écotoxicologie. L'axe prioritaire de travail s'oriente désormais vers la prévention. La commission apporte aussi des éclairages aux représentants de l'association dans les commissions officielles (CIS, et autres) tout en restant ouverte à toutes les personnes intéressées.

Lieu de rendez-vous habituel : Pont-Scauff
Jour : Mercredi 10-14 heures
Pilotes : Gilbert Goffredo, Jo Hervé (Administrateurs)
dechets@eau-et-rivieres.asso.fr

Marées vertes

Elle devrait faire son grand retour en 2011, affaire à suivre.

Lieu de rendez-vous : à préciser
Pilotes : Gilles Huot (délégué général)
algues-vertes@eau-et-rivieres.asso.fr

ciations partenaires. Elle devrait faire son grand retour en 2011, affaire à suivre.

Lieu de rendez-vous : à préciser
Pilotes : Gilles Huot (délégué général)
algues-vertes@eau-et-rivieres.asso.fr

Fabrik Magazine

C'est à elle que vous devez de tenir ce magazine entre vos mains ! Elle touche une vingtaine de participants qui se débattent chaque début de trimestre pour critiquer le numéro qui vient de paraître et réfléchir à la mise en œuvre du numéro à venir. Chaque saison se fait délégation, ce qui permet à une dizaine de personnes de participer physiquement au moins une fois dans l'année à ce rendez-vous placé sous le signe de la bonne humeur, car il est interdit de se prendre au sérieux si l'on veut rester imaginaire. Et puis participer à la vie d'un magazine ne veut pas systématiquement dire écrire dans ledit magazine, on a surtout besoin de vous pour nous dire ce que vous souhaitez lire.

Lieu de rendez-vous : Tourmat, un trimestre = 1 délégation
Jour : Jeudi 10-14 heures
Pilotes : Arnaud Clugery (chargé de mission)
revue@eau-et-rivieres.asso.fr
Jacques Primet (Administrateur)

Coderst (Agriculture, sols)

Ce rendez-vous concerne essentiellement les quelques personnes (8 pour Eau et Rivières) qui siègent dans ces Commissions départementales de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques il est également ouvert aux représentants des partenaires traditionnels que sont les associations de consommateurs et fédérations de pêche. ICPE, article 18, mesures compensatoires, restructuration externe, marge... n'ont aucun secret pour ce groupe d'experts emmené par l'auteur du fameux « 24 mois de fonctionnement du CDH (ex-

Coderst d'Ille-et-Vilaine » et le délégué général de l'association.

Lieu de rendez-vous : Rennes
Jour :
Pilotes : Gilles Huot (délégué général)
coderst@eau-et-rivieres.asso.fr
Jean-François Piquot,
Richard Giovanni (Administrateur)

Education à l'environnement

Demain, mieux prendre en compte l'environnement, c'est développer aujourd'hui une culture de l'eau et de l'environnement, c'est sensibiliser, éduquer et former. L'association y consacre des moyens importants puisque les 2/3 de l'équipe salariée ont pour mission essentielle de faire œuvre d'éducation. La commission « éducation » développe de nombreux projets que ce soit la création d'exposition, de maquettes pédagogiques ou la mise en place de programmes pédagogiques originaux sur les économies d'eau, la biodiversité ou les pesticides... Il y a toujours de nombreux chantiers à mener, de nombreux outils à inventer pour lesquels toutes les bonnes volontés peuvent apporter leur concours.

Lieu de rendez-vous : Belle-Ile-en-Terre
Jour : Yaouanc
du mercredi 10-17 heures
Pilotes : Vincent LeFebvre (directeur du pôle éducation à l'environnement)
education@eau-et-rivieres.asso.fr
Référent bénévole :
Denise Haard (Administrateur)

Jardin naturel

La commission « jardin » a pour essentiels objets la mise en œuvre de la fête du jardinage au naturel et le développement d'outils de sensibilisation visant à promouvoir les techniques respectueuses de l'environnement. Pour sensibiliser les non-connaisseurs, la commission a inventé beaucoup de choses à encadrer. Composée actuellement de bénévoles, de producteurs et de salariés tous passionnés de jardinage au naturel, la commission Jardin est l'occasion de parler technique, de partager des plants et des semences, d'échanger des tours de main et de faire évoluer le jardinage sans chimie.

Lieu de rendez-vous : Belle-Ile-en-Terre
Jour : pas défini
Pilotes : Vincent LeFebvre (directeur du pôle éducation à l'environnement)
education@eau-et-rivieres.asso.fr
Référent bénévole :
Joël Le Coustumer

BZH : Bretagne Zones Humides

C'est une zone humide comme il en existe des milliers d'autres en Bretagne. Ni plus riche de ses plantes variées et de sa faune nombreuse, ni moins fonctionnelle pour limiter les crues, tamponner les étiages, ou pour épurer les eaux...

A Piélo, en tête du bassin de l'IC, la zone humide de La Fontaine Aurain coulait des jours tranquilles. Pour la préserver de toute menace, le Syndicat mixte environnement Goëlo Argoat l'avait même honoré d'un inventaire, réalisé sur le terrain par une collaboration exemplaire des élus locaux, des riverains, des agriculteurs, et de l'association locale De la Source à la mer.

Action

Mais au début de l'été 2010, une soudaine noria de camions y déverse des milliers de m³ de terre et de cailloux. Alertée par les riverains, la municipalité tente de convaincre le gérant de la société des carrières Rault, propriétaire du site, de stopper le remblaiement de la zone humide. Sans succès. Il est vrai que cette société s'était déjà illustrée il y a quelques années, par la destruction volontaire du donjon de Coat Min à Treméven, là où elle exploite une de ses carrières !

Réaction

Face à ce coup de force, Eau et Rivières et son association locale passent à l'action : une plainte argumentée est adressée au procureur de la république de Saint-Brieuc car aucune autorisation préalable n'a été demandée et a fortiori obtenue, le préfet est saisi d'une demande de sanctions administratives, la presse est mobilisée pour alerter l'opinion publique et les élus locaux. Car ces travaux, en l'état actuel du droit de l'environnement, n'auraient pu être autorisés, le SDAGE du bassin Loire-Bretagne limitant à quelques situations d'intérêt général et sans alternatives possibles, la destruction de zones humides. Les agents de l'Office national de l'eau dressent donc un procès-verbal, et le préfet met en demeure le gérant de la société de remettre les lieux en l'état. Mais contestant que les travaux aient détruit plus de 10000 m² de zone

humide (seuil au delà duquel une autorisation est obligatoire), ce dernier ne bouge pas.

Et dix de der

Du bassin de l'IC, l'affaire se déplace sur le terrain judiciaire : le procureur de la république convoque le PDG de la société, pour comparaître devant le tribunal correctionnel de Saint-Brieuc le 16 décembre, afin de s'expliquer sur le défaut d'autorisation. Eau et Rivières soutient que le tribunal apprécie complètement le comportement de l'exploitant, l'assigne également le 16 décembre dernier, pour qu'il réponde du non-respect de la mise en demeure préfectorale. Et l'association, qui s'est constituée partie civile, tout comme le SMEGA, a demandé et obtenu que les juges ordonnent sous astreinte la remise en état des lieux.

Y a-t-il une morale ?

Que retenir de cette affaire, banale, mais symbolique ? Qu'hélas, par intérêt, cupidité, ou tout simplement mauvaise foi, il se trouvera toujours des individus prêts à s'asseoir sur la réglementation et à mettre en cause les efforts engagés par tous pour protéger nos dernières zones humides.

Qu'heureusement, la démarche des communes a été exemplaire : inventaire de la zone, interventions auprès des autorités, présence au procès. Un tel engagement mérite d'être salué... et étendu aux autres formes de dégradation de nos milieux naturels.

Qu'enfin, l'action parfaitement complémentaire des associations, locale comme De la Source à la mer, et régionale, comme Eau et Rivières, est indispensable pour alerter les pouvoirs publics et sensibiliser l'opinion. Pour aussi, qu'un tel acte de destruction délibérée d'un milieu naturel, devienne un bon exemple de refus du « coup parti » et de remise en état imposée... et réalisée. A suivre

Gilles Huët et Dominique Le Gour

SDAGE
Schéma directeur
d'aménagement
et de gestion des eaux

Zone humide or not ?

Lantic. Lorsque des collectivités et une association ne sont pas d'accord sur la délimitation d'une zone humide pour un projet de résidence hôtelière, que fait-on ? Après que le tribunal ait missionné un expert, on creuse. Comment ? À la mini-pelle. Un rien paradoxal, mais quand il faut, il faut.



LA MINI-PELLE, C'EST MOINS FATIGANT.



Souvenir de landes

e me souviens de cette fin d'après-midi ensoleillé de juin. C'était vers le début des années 80 je crois. Délesté de mon cartable et deux tartines engoutées, j'avais décidé de m'aventurer dans cette mystérieuse jungle humide au pied du Minez Cligueric...

Après quelques kilomètres à vélo, j'arrivais devant cet immense fourré impénétrable dont j'ignorais tout. Dans ce bas-fond hostile et sauvagement, des rideaux de saules à n'en plus finir semblaient cacher précieusement quelque chose. J'avais pénétré et commençaient déjà à regretter ma curiosité. Pourtant, le chant d'un coucou invisible m'incitait à poursuivre. Qu'y avait-il donc entre cet enfer de plus en plus gorgé d'eau et la colline sèche où la bruyère et l'ajonc sont rois ? J'allais bientôt le découvrir. Les saules n'ayant pas eu raison de moi, l'horizon s'ouvrit. Devant mes yeux s'étalait une zone ouverte et herbeuse d'aspect banal. Mais un étrange silence me faisait penser qu'il n'en était pas ainsi. Et j'avais raison... Un drôle de cri sourd, répété et interrogatif dont j'ignorais l'origine se fit soudain entendre. Rien à gauche, rien à droite... Impossible de localiser cet appel qui se précisait et montait maintenant crescendo. J'avais dans les molines pour mieux repérer l'auteur. Un coup d'œil vers le ciel, le temps d'être ébloui par le soleil, et une ombre imposante me frôla ! L'échine parcourue par des frissons, en déséquilibre, j'eus à peine le temps de distinguer l'oiseau. Mais je compris que je n'étais pas le bienvenu dans ce havre de paix peu fréquenté. En me rapprochant de la lisière, l'ombre emplumée revint une ou deux fois « à la charge ». Là, je reconnus celui que je n'avais jamais vu ailleurs que dans un guide ornithologique. Je n'en croyais pas mes yeux. Ici, à deux pas de chez moi donc, vivait discrètement cet oiseau que je n'imaginais que dans des contrées lointaines ! Quelle belle idée de venir jusqu'ici, mes efforts dans la saulaie étaient largement récompensés. Assis dans l'ombre des fougères, je pus ensuite observer que le volatile n'était pas seul. Avec un congénère, ils formaient un ballet aérien, et je compris très vite que les hautes herbes dissimulaient une fragile niche. Ça frappait fort dans ma poitrine ! Je décidai donc de quitter les lieux. En rebrousant chemin, les cris se firent de moins en moins insistants, mais mon émotion elle, ne diminuait pas. Je n'avais qu'une idée en tête, plonger dans mon livre, pour tout connaître de cet oiseau qui venait en l'espace de quelques secondes de me faire passer par de multiples sentiments : la curiosité, l'inquiétude, la frayeur, l'étonnement, la fierté, puis enfin la joie...

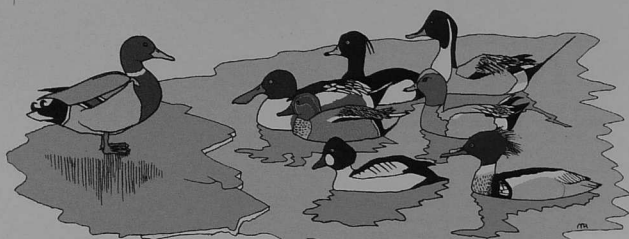
Au retour, les cheveux au vent et le sourire jusqu'aux oreilles, les autochtones qui me croisaient devaient penser que je venais de voir la vierge... Tu parles, c'était bien mieux ! Les pages de mon livre me confirmèrent que l'oiseau se reproduisait dans les landes et tourbières du Centre-Bretagne, mais aussi qu'il passait l'hiver sur les vasières du littoral. Mais j'appris surtout de cette balade que la nature environnante nous réservait chaque jour de belles surprises, pour peu que l'on veuille s'y aventurer. Les vocations naturalistes, la volonté de protéger notre environnement trouvent leur source dans ces émotions juvéniles. Une trentaine d'années plus tard, ma curiosité d'enfant est toujours intacte face à une friche impénétrable ! Mais une trentaine d'années plus tard, la nature elle, a bien changé. La saulaie a laissé place à un dépôt de dynamites et le bel oiseau a déserté les lieux depuis plus longtemps... Aujourd'hui, le courtils cendré, puisque c'est de lui qu'il s'agit, voit ses sites de reproduction diminuer chaque année. Je n'arrive pas à me faire à l'idée que plus aucun enfant ne puisse connaître les mêmes émotions que celles que j'avais vécues. Et pourtant... Mais ne baissions pas les bras, et espérons qu'un jour, le « prince des landes » revienne au printemps dans nos ajoncs frôler les têtes blondes aventureuses.

Michel Riou

Minez Cligueric
Colline des Montagnes
Noires (307 m) située
sur la commune de
Péren (22).

Colvert et sa bande

Bien sûr, lorsque l'on parle de canard, on pense en premier lieu au bon vieux colvert. Logique, c'est le plus commun, le moins discret et il reste visible toute l'année. Cependant, ses cousins sont nombreux, surtout en cette période où arrivent sur nos eaux une multitude d'espèces plus colorées les unes que les autres. Ne dit-on pas « un froid de canard » ?



C'EST L'HIVER, LE COLVERT ACCUEILLE SES COUSINS HIVERNANTS. SAÛREZ-VOUS RECONNAÎTRE LE HARLE HUPPÉ, LE SOUCHE, LE PILET, LA SARCELLE D'HIVER, LE GARROT À ŒIL D'OR, LE FULIGULE MORILLON ET LE CANARD SIFFLEUR ?

Les canards font partie, comme les oies et les cygnes, de la grande famille des anatidés. Ils se caractérisent par des pieds palmés au bout de courtes pattes, un bec plus ou moins aplati, arrondi à son extrémité et armé de lamelles servant de tamis. L'équipement parfait de l'oiseau qui passe beaucoup de temps sur l'eau ! On note aussi chez ces oiseaux une nette différence entre le plumage discret de la femelle et celui, très coloré du mâle. Chez les canards, on distingue ensuite trois groupes.

Les canards de surface

Comme ils ne plongent pas, ceux-ci fréquentent davantage les eaux peu profondes, où ils peuvent consommer les végétaux aquatiques simplement en basculant. A l'envol, ils se reconnaissent par leur décollage puissant à la verticale. Ils montrent alors sur leurs ailes une zone brillamment colorée appelée miroir. Le colvert fait partie de ce groupe, tout comme le souchet, au bec démesuré et très aplati ; le chipecu, aux couleures discrètes mais délicates, aujourd'hui peu commun ; le pilet, dont le mâle gagne le prix de l'élégance ; le siffleur, dont le cri rappelle celui de la marmotte ; et enfin la sarcelle d'hiver, au gabarit plus petit.

Les canards plongeurs

Leurs pattes situées plus à l'arrière du corps en font d'excellents nageurs. Sous l'eau, ils se nourrissent essentiellement de végétaux et de petits mollusques. Le décollage nécessite une course de quelques mètres sur la surface de

l'eau. Ces canards se réunissent en groupes parfois importants. Les fuligules morillons (noir et blanc, une jolie houppette sur la tête) et milouins (gris et noir, la tête rousse) sont les plus fréquents sur nos étangs. Le fuligule milouin, plus rare, peut s'observer sur le littoral, tout comme l'élégant eider à duvet et la macreuse noire, toujours en groupes et à quelques encablures des côtes. Quant au magnifique garrot à œil d'or, on peut l'admirer sur l'eau douce, mais plus facilement sur les côtes.

Les canards piscivores

Voilà des originaux ! Leur bec long et fin est denté et légèrement crochu. Idéal pour capturer le poisson, leur proie favorite. Ce sont aussi d'excellents plongeurs et l'apnée n'a pas de secret pour eux. Visiteurs d'hiver, les harles - c'est leur nom ! - sont représentés par trois espèces. Le harle huppé, assez commun sur nos côtes, s'observe en petits groupes. Quant au harle piette et au harle bièvre, leur beauté n'a malheureusement d'égale que leur rareté dans notre région.

L'hiver est le moment idéal pour découvrir ces oiseaux. Lors de vos promenades dominicales, équipez-vous de jumelles et d'un bon guide, et observez attentivement les étangs et les estuaires. Mais n'oubliez pas de jeter un œil plus vers le large, à une centaine de mètres des côtes. Vous surprenez peut-être, jouant à cache-cache avec les vagues, quelques-unes des espèces citées plus haut, et même d'autres, encore plus rares !

Michel Riou

La sarcelle d'hiver
Aux beaux jours, sa cousine,
la sarcelle d'été, quitte les
régions sub-sahariennes pour
regagner aussi nos côtes.

Le harle bièvre
Je me souviens d'un hiver sur
l'étang du Caron à Glomel, où
cet oiseau m'était apparu
entre brume et rayon de soleil
sur les eaux glaciares. Une réelle
apparition !

Jumelles
Si vous le pouvez, la
longue-vue est encore plus
recommandée.

Un bon guide
Si vous devez avoir un guide,
c'est celui-ci : le « guide
ornitho » des éditions
Delachaux et Niestlé : très
complet et superbement
illustré.

Quel est le point commun entre l'air, l'eau, les végétaux et les animaux ? Il n'y en a pas beaucoup, mais il y a

au moins le sol. Le sol est nourricier pour l'Homme et la plupart des êtres vivants, fournisseur de nos ressources, support de nos habitats. Nous profitons aussi de son irremplaçable pouvoir épurateur. Historiquement, les meilleurs sols ont été attribués aux cultures, et les sols moins fertiles ou moins praticables à la production de bois. Le sol abrite des espèces dont certaines sont protégées ainsi que d'autres espèces pendant au moins une partie de leur cycle de développement. C'est le cas pour l'azurée des mouillères, un papillon protégé dont la larve est cocoonée dans une fourmière...

Et pourtant... Labouré, pollué, piétiné, drainé, acidifié, remblayé, bitumé... Ô sol torturé ! Le problème que pose la dégradation des sols est d'autant plus inquiétant qu'elle apparaît comme irréversible à court terme. Comment restaurer rapidement la vie dans un sol dégradé, qu'il s'agisse de tassement, de pollution, de remblai ou d'excavation ? La protection des sols, et leur restauration s'il est possible, posent la question de l'état initial des connaissances de ceux-ci.

Chaque sol possède ses caractéristiques qui, lorsqu'on doit le cultiver, peuvent amener à gérer différemment la fertilisation, l'eau, le travail du sol...

Les travaux d'inventaire des connaissances des sols sont intensifiés en France depuis quelques années. On citera par exemple le Programme IGCS (Inventaire gestion et conservation des sols). La coordination des données est assurée notamment au sein du GIS Sol (Groupement d'intérêt scientifique). La mission principale du GIS Sol est de constituer le système d'information sur les sols de France et sur l'évolution de leur qualité. Il répertorie les études existantes (REFERSOLS, disponible prochainement), les stocke, les numérise et les harmonise au sein de la base de données nationale DONESOL. Le RMQS (Réseau de mesure de la qualité des sols) est en lien avec ces programmes. Les premiers bilans nationaux complets devraient être consultables à l'horizon 2011.

La commission européenne se penche également sur la question de la protection des sols (le Vers une stratégie thématique européenne pour la protection du sol, 2002). Premier pas vers la création d'une Directive sol ?

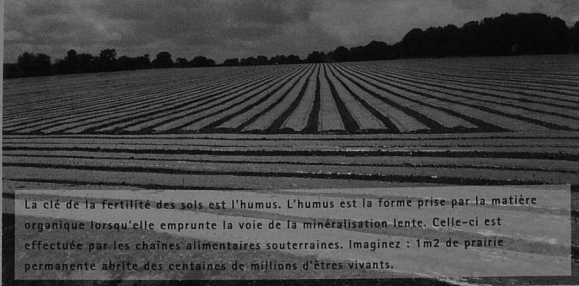
A son tour Eau et Rivières a souhaité faire un zoom sur le sujet, comme nous l'avions fait sur les nitrates en 2007, le phosphore en 2008, ou sur l'ammoniac atmosphérique en 2009, ... avant de compléter cette réflexion collective et associative et vous proposer en 2011, à l'occasion du prochain Recensement général agricole, un numéro spécial entièrement consacré à l'agriculture en Bretagne. Mais aussi sans doute un XIème colloque régional sur le thème du sol à l'automne prochain.

Dossier SOL : Trésor négligé, Clé du futur

LE SOL REMPLIT DE MULTIPLES FONCTIONS
QUE L'ON A TENDANCE À OUBLIER

Eau & Rivières Hiver 2010/2011 n° 154 - 11

Les sols, fruits d'un cycle irremplaçable



La clé de la fertilité des sols est l'humus. L'humus est la forme prise par la matière organique lorsqu'elle emprunte la voie de la minéralisation lente. Celle-ci est effectuée par les chaînes alimentaires souterraines. Imaginez : 1 m² de prairie permanente abrite des centaines de millions d'êtres vivants.

LE SOL EST UN ÉCOSYSTÈME VIVANT, PAS LE SUPPORT MATÉRIEL DE NOS ACTIVITÉS.

Les microorganismes y sont extrêmement nombreux et variés : algues, champignons (3 500 kg/ha), bactéries (1,5 t/ha, soit l'équivalent de 2 vaches), protozoaires... Leurs fonctions sont primordiales car ils effectuent la dégradation des substances organiques et minérales, les réactions chimiques, les symbioses mycorhiziennes (80 à 90% des végétaux supérieurs sont concernés) ou bactériennes. Les bactéries et les champignons produisent des hormones favorisant la croissance racinaire, et des antibiotiques tels que la pénicilline.

Microcosmos

Mais les êtres unicellulaires, s'ils sont intrigants par leur petite taille comparée à leur pouvoir, ne sont pas seuls sous nos pieds. Dans la nature, la microflore (champignons) se développe sur les feuilles et les pénètre. Ils seront broutés par la faune suivante : des collembolles et des acariens perforent l'épiderme des feuilles. Des larves d'insectes agrandissent les ouvertures, la microflore continue d'envahir l'intérieur des feuilles. Les macroarthropodes (gros insectes à pattes articulées) découpent les feuilles et attaquent les nervures. D'autres animaux fragmentent les débris et les crottes ce qui stimule l'activité de la microflore. Aujourd'hui la mesure de l'ADN microbien est un paramètre d'analyse des sols.

Minéralisation

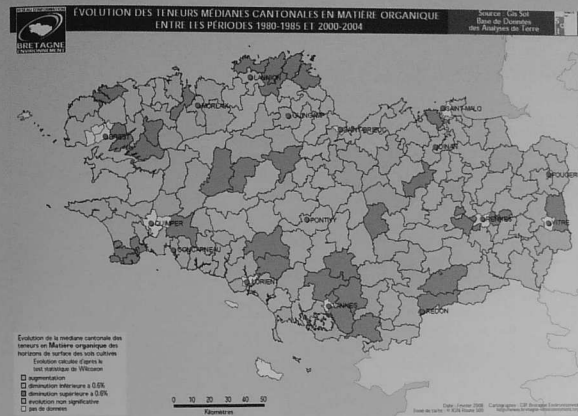
La matière organique humifiée (transformée en humus) et les éléments minéraux se mélangent sous forme d'agrégats (du mot agrégation, par opposition à la dispersion qui mène à la battance, croûte de sol formée après la pluie). La texture idéale serait granuleuse ou grumuleuse : la terre du sol détrempe forme des granules ou des grumeaux. La plupart

des microorganismes sont entourés d'un mucus qui joue un rôle primordial dans la constitution des agrégats. Pendant tout ce temps, les vers de terre fragmentent et enfouissent la matière organique (débris végétaux, déjections). Leurs galeries permettent une bonne circulation de l'air et de l'eau et constituent de véritables autoroutes propices à l'enracinement des plantes. Les galeries de vers de terre multiplient par 4 à 10 la quantité d'eau pénétrant dans le sol. Des taupinières sont le signe d'un sol riche en vers de terre et autres habitants du sol.

Attention carbone

Lors de la décomposition de la matière organique du sol, les êtres vivants du sol ont besoin de carbone, d'oxygène et d'azote. Il existe un équilibre entre ses 3 éléments qu'il faut préserver. Aujourd'hui une grande partie des sols agricoles contient moins de 2% de matière organique ainsi l'azote sous forme de nitrates est lessivé. S'il y a davantage de carbone, les microorganismes vont prélever de l'azote dans le sol. Les pailles riches en carbone sont exportées des champs à 75 % (quand bien même elles y resteraient, les pesticides les rendraient peu appétissantes pour la microflore et la faune du sol...).

Le recyclage de la matière organique a lieu en présence d'oxygène. Lors des pratiques conventionnelles de travail du sol (labour), on observe deux situations :
- les résidus végétaux sont enterrés en profondeur et ne seront pas dégradés, la structure du sol qui permettait la circulation de l'air ayant été détruite. Ainsi il n'est pas rare de voir les résidus de culture enfouis par le labour suivant remonter quasi intacts à la surface lors du labour qui suit !



Dans ce cas de figure, ces débris végétaux vont alors gêner le prochain semis.
- L'action de retournement puis de mélange de la terre la met en contact avec l'air de façon excessive. C'est comme si l'on augmentait le tirage d'une cheminée : la combustion est accélérée. La matière organique emprunte alors la voie de la minéralisation rapide, ainsi le stock d'humus, clé de la fertilité des sols, diminue inexorablement.

La misère du sol

Nous consommons volontiers les bénéfices que nous offre le sol. Ce milieu vital et complexe devrait être mieux enseigné à nous tous qui l'utilisons. Aussi il

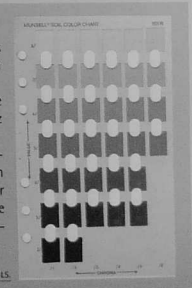
convient d'en améliorer la gestion. Notamment parce qu'une des conséquences de la dégradation des sols est la perte du pouvoir épurateur du sol. La misère du sol est comparable à la misère humaine : elle se trouve lorsqu'il n'y a ni gîte (la structure du sol) ni couvert (la matière organique) pour la population (microflore et microfaune). Les pratiques actuelles de travail du sol entretiennent cette situation, mais des voies d'amélioration existent.

Les sols font l'objet d'au moins deux classifications officielles :

- le CPCSC (Commission de pédologues pour la classification des sols). Les critères de classification sont le climat, la nature de la roche-mère, le relief, et le type de végétation.
- le Référentiel pédologique (RP). Il classe les sols en fonction de leur succession d'horizons (couche de sol) et d'une analyse assez complexe.

Vous y trouverez des rendosols (rien à voir avec la rando), des brunisols (comme leur nom l'indique), des vertisols (cette fois-ci rien à voir avec la couleur), des planosols (pas forcément plats) ... Pour qualifier la couleur d'un sol, les pédologues utilisent la Charte Munsell, la même palette de couleurs que celle utilisée pour l'industrie alimentaire !

LE NUancier UNIVERSEL DE MUNSELL EST UTILISÉ AUSSI POUR LES SOLS.



Sous la dalle : la vie, lointain souvenir

Près de 10 % du territoire français est artificialisé. La surface agricole française diminue de 0,4 % par an depuis 50 ans. La moitié pour l'habitat et zones commerciales, et l'autre moitié par déprise et développement de forêt. Le phénomène s'accélère, l'espace naturel et agricole français perd aujourd'hui l'équivalent d'un département tous les 4 ans, soient 86 000 ha chaque année (61 000 ha dans les années 90).

Champions les Bretons

En Bretagne, depuis 1992, les sols cultivés, les landes et les friches ont régressé de près de 10%. Les espaces naturels et humides ont régressé de plus de 10%, et les surfaces toujours en herbe de plus de 15%. Cette évolution s'est faite au profit du boisement (+27%), mais surtout des bâtiments (+31%) et de l'artificialisation du sol (+37%). Tous les 10 ans, la perte de terres agricoles est de 6 000 ha/an, soient 3 % de la surface agri-

pas loin de la mer !), sans parler des routes...

Pris à l'échelle individuelle, où est le problème ? Pris à l'échelle de la Bretagne, c'est vertigineux !

Elus sous pression

L'aménagement du territoire et les élus qui l'organisent sont donc engagés dans un défi extrême. Un défi qui demande de faire des choix qui ne manqueront pas de se heurter à des intérêts particuliers, dont la capacité de nuisance fait peur aux élus locaux. Les SCOT (schémas de cohérence territoriale) des Pays sont une occasion d'anticiper et un moyen d'organiser la gestion du territoire, dès lors qu'il est respecté. Il en va de même pour les documents communaux d'urbanisme (carte communale, POS, PLU). Les SAGE doivent pouvoir envisager des mesures de préservation du potentiel épurateur du sol. Mais pour que de tels documents prennent les bonnes orientations, le niveau local n'est pas toujours celui qui rend la chose facile. C'est pourquoi les associations de protection de la nature plaident pour que les questions d'urbanisation ne soient plus traitées à l'échelon local.

On the road again

Il n'est pas inutile de rappeler ici qu'un sol imperméabilisé l'est de façon quasi irréversible, qu'il ne permet plus l'infiltration et donc augmente les phénomènes d'inondation. Que la plupart des surfaces aménagées et imperméables accumulent des dépôts secs qui seront mobilisés par temps de pluie et entraînés avec l'écoulement des eaux. Hydrocarbures (huile et essence), oxydes d'azote (issus des gaz d'échappement), chlorures (sel de déverglaçage), métaux provenant des pneus (zinc, cadmium), des freins (cuivre), ou de la chaussée (érosion de revêtements en bitume, zinc des glissières de sécurité). Une autoroute de taille moyenne (25.000 véhicules/jour) produit une tonne de matières en suspension par km et par an (1 km d'autoroute = 2 hectares), dont 25 kg d'hydrocarbures, 4 kg de zinc, 1/2 kg de plomb. Le sablage, mélange de sable et de sel, représente un apport de matière de l'ordre de 5 à 10 tonnes par km. (d'après audition de MM. Georges RAIMBAULT et Michel LEGRET, directeurs de recherche au Laboratoire central des Ponts et Chaussées (LCPC) de Nantes (février 2002)



PARFOIS IL N'Y AURAIT PAS DE QUOI SE VANTER.

cole. C'est deux fois plus qu'en France, et c'est encore plus vrai sur le littoral. Tous les 7 ans, la diminution de la surface foncière agricole est de 18% alors que l'augmentation de la population n'est que de 6,4%.

Promis c'est la dernière fois !

Le problème c'est que tout le monde a une « bonne raison » de le faire : la commune qui prélève 1 ou 2 ha par an pour assurer le remplissage de son école, l'agriculteur dont le capital retraite se résume à ses quelques hectares proches du bourg (parfois vendus plus de 50 fois le prix de la terre agricole), la communauté de communes qui construit SA zone artisanale plus grande et plus belle que celle du voisin (qui est à moitié vide au demeurant !), la famille dont le rêve est de vivre dans une maison individuelle avec jardin (si possible

Agronomie : mode d'emploi ?

A force de vouloir faire croire que le sol était un support inerte comme l'est la laine de roche dans une serre de tomate, l'agriculture de la fin de XXème siècle (celle du Progrès avec un grand P) est entrée dans l'ère du « Regrets » néologisme que l'on doit à notre ami journaliste Fabrice Nicolino pour exprimer plus justement le contraire d'un progrès.

Enseignement agricole et technico-commerciaux aidant, difficile parfois de reprocher aux agriculteurs de ne pas faire le lien, entre fertilité du sol et écosystème du sol. L'enseignant de biologie parlera aux élèves de l'humus et du CAH (Complexe argilo-humique), le professeur de géologie leur parlera de la partie minérale du sol, le professeur de chimie parlera du pH, tandis que la fertilisation minérale sera calculée en cours d'agronomie... Mais qui pour dire que la vie du sol ça se cultive, et surtout que de mauvaises pratiques peuvent la détruire irrémédiablement ?

Danger érosion

La mécanisation de la gestion des cultures est un des facteurs de la dégradation des sols agricoles. Le labour provoque une accélération de la minéralisation de la matière organique, et donc une diminution de la quantité d'humus dans le sol. Un affinement excessif de la terre déstructure le sol, le rendant vulnérable aux intempéries. Les exemples les plus connus en Bretagne sont probablement ceux de la pomme de terre ou du maïs, ou plus largement les cultures sarclées. L'écartement important existant entre les rangs (pour divers objectifs : récolte, désherbage mécanique...) n'est pas ou que tardivement couvert par la culture. Dans le cadre d'une mauvaise conduite de son sol, la pluie qui s'écrase au sol sans amortissement éclate les agrégats de terre. Le travail des êtres vivants du sol est alors détruit : les éléments (argiles, limons, sable) sont séparés des uns des autres. Les limons se retrouvent en surface et en séchant forment la croûte de battance,

comme un couvercle quasi hermétique à la surface du sol. Des particules sont transportées par ruissellement vers le réseau hydrographique, accompagnées de phosphore et pesticides. S'ensuivent turbidité de l'eau, colmatage des sédiments, eutrophisation... L'autre phénomène qui accompagne la mécanisation excessive de l'agriculture est la destruction du maillage bocager qui se traduit par l'accélération de l'écoulement de l'eau de surface au détriment de l'infiltration.

Nourrir le sol

La fertilisation d'un champ ne peut pas être uniquement minérale, si l'on exporte tous les organes de la culture. Les éléments sortis du champ (récolte, paille, viande ou lait par le pâturage) doivent être restitués. Il est indispensable de fournir à la faune du sol une quantité suffisante de matière organique, élément premier de la fertilité des sols. Cet amendement organique peut être du compost (du vieux fumier), des boues d'épuration, une interculture, du BRF (Bois Real Fragmenté), etc. Les résidus de culture qui ne se décomposent pas du fait d'un enfouissement trop profond entravent le bon fonctionnement des outils de préparation du sol, ce qui leur vaut une mauvaise réputation auprès des cultivateurs. Pourtant lorsqu'ils sont convenablement gérés, les résidus de culture et les intercultures sont une véritable richesse pour l'agriculteur. Les cultivateurs qui pratiquent le semis-direct sans glyphosate l'ont bien compris.

Trois conditions sont obligatoires pour pratiquer le semis direct : 1) une rotation longue et diversifiée pour limiter les problèmes phytosanitaires ; 2) l'arrêt du travail du sol ; 3) le maintien d'une couverture permanente du sol (implantation d'une interculture après la récolte). Les racines pivots de certaines plantes comme la vesce, la féverole ou le dactyle ont un fort pouvoir décompactant et structurant.

LA OÙ LE LABOUR LIMITE LA SÉQUESTRATION DU CARBONE À 40 KG/HA/AN, LE NON-LABOUR PERMET D'ATTEINDRE 200, VOIRE 300 KG/HA/AN EN SEMIS-DIRECT.



Source : Frédéric THOMAS agriculteur-de-conservation.com



Systèmes agroforestiers

Les systèmes agroforestiers sont également d'excellents puits de carbone, le carbone étant d'autant plus immobilisé qu'il est stocké sous forme bois et donc en grande quantité. L'apport de matière organique au sol a lieu par la chute des feuilles et des fines branches, mais surtout par le renouvellement racinaire. Lorsqu'on sait que le volume de prospection souterrain d'un arbre est bien plus grand que son volume de prospection aérien, on comprend facilement que la séquestration de carbone par les arbres est surtout souterraine, comme pour toutes les plantes (les paysans qui ont des parcelles de un à trois hectares entourées de haies font de l'agroforesterie sans le savoir). De plus à cette profondeur, l'activité microbienne est réduite, ainsi le carbone y est stocké durablement. Un peuplement agroforestier adulte de 100 arbres par hectare peut augmenter la fixation du carbone sur une parcelle de 400 kg/ha/an par son unique mortalité racinaire annuelle. A noter que les arbres cultivés en agroforesterie n'ont pas une vocation énergétique comme c'est le cas dans de nombreux programmes bocagers en Bretagne, mais ils sont voués au bois d'œuvre. Ce qui par ailleurs diminuera la déforestation qui concerne encore une grande partie du bois importé, et cela a bien entendu son effet sur le climat. Dans un contexte de diminution des ressources pétrolières et d'inflation de leur prix, il n'est pas idiot de préparer un retour à ce matériau délaissé qu'est le bois !

Source : AGROF

Le cas du lisier

Depuis 40 ans la Bretagne a massivement développé l'élevage hors sol et son corollaire le lisier. Ce dernier est composé d'eau, de peu de carbone, mais ce qui intéresse ses utilisateurs c'est sa teneur en azote et en phosphore, les deux éléments minéraux dont les plantes ont le plus besoin (que l'on retrouve d'ailleurs commercialisé dans leur version « engrais de synthèse »). Mais le lisier contient également des métaux lourds. Deux d'entre eux, le cuivre et le zinc, sont présents en très grande quantité (malgré les efforts effectués en amont), et font de plus en plus parler d'eux dans le contexte de la préservation des sols. Le cuivre est connu depuis longtemps pour son impact positif sur les performances de croissance des animaux. Le zinc permet quant à lui de réduire le taux de mortalité ainsi que la fréquence d'apparition des diarrhées chez les porcelets durant les deux premières semaines après le sevrage. Cependant, l'indigestibilité des sels inorganiques de cuivre et de zinc apportés dans l'alimentation pourrait provoquer une phytotoxicité des sols dans les régions à forte concentration d'élevage à l'échelle d'un siècle. Sans oublier les résidus de traitement vétérinaires ainsi que les produits de lavage des porcheries qui sont certainement décapants.



Danger métaux lourds

Les sources d'apports d'autres métaux lourds dans les sols agricoles sont probablement plus nombreuses qu'on ne le croit. Cadmium, chrome et nickel sont apportés en partie par les engrais phosphatés. On les retrouve aussi concentrés au pied des pylônes et sous les rampes d'irrigation. Les lisiers de porcs s'accompagnent aussi de nickel et de plomb. Le mercure arrive dans les champs notamment via les engrais potassiques. L'épandage des boues d'épuration sont également une source d'apport de métaux lourds.

Le cas du phosphore

Les sols agricoles bretons sont particulièrement touchés par les excès de phosphore, issus de l'épandage des effluents d'élevage. Le phosphore est présent en grande quantité dans les sols mais faut-il encore qu'il soit présent sous une forme assimilable par les plantes (d'où l'épandage d'engrais phosphorés malgré les excès dans le sol !). Ce phosphore se retrouve alors via l'érosion dans les eaux et est à l'origine du déclenchement de phénomènes d'eutrophisation dans les eaux douces (chiffre en tonne phosphore d'origine agri 4 000 t/an et phosphore urbain 1 000 t/an selon Conseil scientifique de l'environnement de Bretagne).

Sol puits de carbone

Le sol est un très bon puits de carbone dès lors qu'il n'est pas déficitaire en matière organique. Le carbone de l'air est transformé en matière végétale lors de la photosynthèse, puis utilisé par la microflore et la faune du sol pour leur propre développement. Il est également retenu sous forme d'humus.

Le carbone végétal qui retourne au sol prend deux formes. La cellulose est abondante dans les tiges, les systèmes racinaires et surtout les pailles. La lignine est abondante dans le bois. Il s'agit d'un composé carboné plus complexe que la cellulose, aussi sa minéralisation dans le sol est d'autant plus importante. Par conséquent une « agriculture du carbone » devrait privilégier le retour au sol de composés boisés (voir encadré semis-direct).

Interview

Préserver les sols agricoles en optant pour le non-labour, c'est possible aussi en agriculture biologique.

Patrice LE CALLONNEC, agriculteur bio à Mauron (56).

> De quand date ton intérêt pour la conservation des sols ?

Je me suis installé en 1996, l'exploitation était déjà en bio depuis 1968. A cette époque, ma réflexion n'intégrait pas encore le besoin de préserver le sol. C'est en 2001 que la question a commencé à m'intéresser, par le biais de rencontres et d'articles. J'ai mis du temps à progresser car il y avait du changement en parallèle : la création du GAEC (Groupement agricole d'exploitations en commun), la modification du quota, du cheptel et du parcellaire...

> Cela s'est-il fait facilement ?

Au niveau du matériel, j'étais en CUMA (Coopérative d'utilisation du matériel agricole) intégralement. J'ai honoré mon engagement jusqu'à sa date d'expiration puis j'ai quitté la CUMA : il faut payer à la surface or étant en bio j'ai beaucoup de prairies permanentes. De plus je ne pouvais pas imposer aux autres adhérents en conventionnel d'acquiescer des outils plus adaptés à l'agriculture biologique. J'ai investi progressivement dans du matériel de non-labour, en remonant progressivement la profondeur de travail du sol. C'est vite apparu bénéfique dans la mesure où les terres d'ici sont très sèches et caillouteuses.

> Qu'en retires-tu comme enseignements ?

Dans une démarche écologique globale, c'est positif pour l'environnement : diminution de la consommation de carburant, séquestration du carbone dans le sol, préservation de la fertilité du sol... Je suis en semis direct (plus aucun travail du sol, NDLR) depuis 2009. Je considère encore être en phase d'expérimentation pour ce degré de non-travail du sol, mais ça devrait bien aller l'année prochaine.

> Quel a été l'élément déclencheur ?

Je trouvais que l'agriculture biologique ne tenait pas suffisamment compte du sol : c'est pourtant la Terre-Mère, la matrice. Et puis j'avais envie de relever ce défi intéressant : montrer que le non-travail du sol est compatible avec l'agriculture biologique. Je connais d'autres agriculteurs en France qui ont franchi le pas plus rapidement que moi parce qu'ils n'ont pas eu le cul entre 2 chaises... Je dirais que si j'ai mis autant de temps à y venir et à progresser, c'est aussi parce que j'avais peur des mauvaises herbes. Aujourd'hui je ne comprends pas pourquoi les agriculteurs conventionnels, alors qu'ils disposent des herbicides, ne pratiquent pas davantage le semis-direct. Surtout quand on connaît le gain économique !

Et anticiper le changement climatique

Parlons un peu de l'avenir... En tenant compte des modifications climatiques annoncées, doit-on craindre pour les sols ? Réchauffement, perturbation des régimes hydriques, modification sur la pédo-faune, quelles seront les conséquences sur les sols bretons ?

L'eau (les précipitations) sera présente en quantité plus importante à l'échelle du globe, mais avec une croissance des inégalités de répartition dans le temps (période de sécheresse / période d'inondation) et dans l'espace (climat aride / climat humide).

C'est le climat (pluies fortes) qui a fait des pays sud-américains tels que l'Argentine et le Brésil les pays précurseurs du semis-direct sous couvert végétal : l'érosion hydrique des terres agricoles était devenue insoutenable (leur Service de conservation des sols date de 1935 !).

En Europe actuellement, chaque hectare perd en moyenne 840 kg de terre par an du fait de l'érosion (cf *paragraphe plus haut*) (Dominique SOLTNER, Les bases de la production végétale - Tome II : le climat - dernière édition). Ce phénomène s'accroît également sous l'influence des événements climatiques plus violents.

C'est peut-être ce même climat qui doit nous inciter au changement et pour commencer agissons sur ce qui est à notre portée :

- en redonnant de la valeur au bocage anti-érosif,
- en favorisant la matière organique et par conséquent la perméabilité des sols,
- en arrêtant le maïs-blé, en retrouvant des rotations d'au moins 8 à 9 ans avec des cultures variées et en y incluant une part d'herbage d'au moins 25 % que pâtureront le nombre de bovins ou ovins adéquats.

La chaîne complexe du sol

Dans le sol, cet écosystème lourdement peuplé d'êtres vivants indispensables au bon fonctionnement de la biosphère, la préservation de la biodiversité y est aussi cruciale que dans les écosystèmes de surface auxquels

La température moyenne de la Terre s'est accrue de 0,6°C depuis 1910, et même de 1°C en France. Le record de chaleur planétaire a été atteint en 1998, et les années suivantes, chaudes et sèches, n'ont pas infirmé la tendance. L'émission de GES (gaz à effet de serre) en est la cause principale. Le climat des trois ou quatre décennies à venir est prévisible et désormais irréversible. Pour la suite, le GIEC (Groupement international d'experts sur l'évolution du climat) envisage deux scénarios. Le premier, « optimiste », prévoit pour la France d'ici 2100 une augmentation de 3°C. Le second scénario, pessimiste, attend une hausse de 5°C.

nous avons davantage l'habitude d'associer la biodiversité. Dans le sol aussi, tout est maillon d'une chaîne alimentaire complexe. Que se passera-t-il sous l'effet du changement climatique ? Toutes ces populations (vers de terre de multiples espèces, algues, champignons, bactéries, insectes, acariens, crustacés tels que les cloportes...) vont-elles encaisser le changement ? Et si l'incapacité de quelques-unes d'entre elles à s'adapter suffisait à faire s'écrouler un temps le recyclage de la matière, celui qui fertilise la terre qui nous nourrit ?

Voilà qui doit nous inciter également à des modifications dans nos comportements vis-à-vis des émissions de GES issues des transports mais aussi alimentation puisque l'augmentation de la consommation de viande industrielle se traduit par des émissions accrues de méthane et CO₂.

Dans ce contexte, le sol, propriété de son acquéreur ou de son héritier, ne mérite-t-il pas d'être considéré comme un bien commun de l'humanité, tel que l'eau ?

*Dossier préparé par Camille Gillard
Chargée de mission commission EAU
(SAGE BOCAGE LITTORAL)*

Ce qu'il faut retenir...

Les sols de notre région méritent d'être mieux connus de nous tous qui bénéficions de ses multiples fonctions. Habitat de la biodiversité, purificateur de l'eau, recycleur de matière, producteur du premier maillon de nos chaînes alimentaires... Si l'on devait retenir 4 mots en lien avec le sol, ce serait probablement ceux-ci : biodiversité, eau, carbone, climat. « Biodiversité » car le sol est un milieu qui abrite et fonctionne grâce à un très grand nombre d'espèces d'êtres vivants. « Eau » parce que sa qualité résulte de l'épuration naturelle qui a lieu lors de son cheminement à travers le sol. « Carbone » parce qu'il s'agit du « carburant » de ce système. « Climat » enfin car les évolutions météorologiques à venir nous poussent à revoir la gestion du carbone et que ceci devra se faire en lien avec le sol.

Pour aller plus loin...

Sur l'agriculture biologique :
• www.italabasso.fr

Sur l'agriculture du carbone :
• www.agriculture-de-conservation.com

Sur l'agroforêt :
• www.agrofor.net

Sur les sols :
• AFES (Association française pour l'étude des sols) : www.afes.fr
• www.bretagne-environnement.org/Sols
• www.sols-de-bretagne.fr
• www.cscb-bretagne.fr/index.php/Gestion-des-sols.html

A lire ou à relire...
• Marc Dufumier
• Claude Bourguignon

A voir...
• Solutions locales pour un décarboné global
Film Colline Serreaz

Retrouvez cette rubrique sur
www.eau-et-rivieres.asso.fr

L'aquarium vient de rouvrir !

Pourquoi la corpe possède-t-elle des barbillons ? L'anguille est-elle en déclin ? Comment différencie-t-on la truite de son cousin le saumon ? L'Aquarium des curieux de nature propose un voyage ludique et éducatif pour répondre aux questions que l'on se pose au sujet des poissons.



LE BROCHET AUSSI VOUS OBSERVE...

LA MUSÉOGRAPHIE VOUS PLONGE DANS DES UNIVERS INSOUÇONNÉS.

Créé en 1999 à l'initiative d'Eau & Rivières et de la commune de Belle-Isle-en-Terre, l'aquarium est un outil pédagogique de premier ordre pour faire découvrir aux jeunes et aux moins jeunes la faune et la flore de nos cours d'eau... observer l'attaque d'un brochet ou d'une perche, c'est comprendre sans un mot, les liens du vivant et les notions de chaîne alimentaire.

Eau & Rivières mise sur une muséographie originale

Sur le parcours, neuf aquariums proposent de découvrir nos rivières de la source à la mer : fontaines, rivières rapides ou lentes, étangs, estuaires...

Outre les aquariums, la muséographie se compose de différents espaces destinés à sensibiliser le visiteur à la biologie des poissons ou à l'équilibre fragile de nos cours d'eau. Plusieurs petits jeux pédagogiques initient les plus jeunes aux notions d'anatomie, d'adaptation, de réseaux alimentaires de migration ou encore de sédimentologie. Cette muséographie, conçue par l'association, a été réalisée par trois artistes de qualité.

L'intérêt de l'équipement c'est bien évidemment de présenter des poissons vivants ! Rien ne vaut en effet l'observation directe d'un brochet pour comprendre que ses nageoires regroupées à l'arrière

son le signe d'une adaptation lui permettant de dégager de la puissance dans une chasse à l'affût ou encore que son corps est zébré pour se confondre avec les potamois ou les nénuphars, lieu de prédilection de ses attaques fulgurantes...

Un audio-guide pour le découvrir autrement

Tout récemment l'aquarium s'est doté d'un audio-guide, en français, en anglais et bientôt en breton. Cet outil original permet de faire découvrir le monde aquatique d'une toute autre manière et de sensibiliser les étrangers en villégiature. C'est Kidoor la loure, qui mène la visite, et qui au gré de ses rencontres, emmène le visiteur à la découverte de la rivière, de ses habitants et de ses dangers. C'est également l'occasion pour elle de se présenter dans le détail et de signaler sa présence, sous leur nez, sur les bords du Léguer... comme il y a quelques mois où elle s'est laissée observer une bonne dizaine de minutes, à 20 m de la porte d'entrée de l'aquarium !

En mobilisant l'ensemble des sens, l'Aquarium des curieux de nature se veut à la fois un lieu de découverte ludique de la richesse des écosystèmes aquatiques et un lieu de sensibilisation vis-à-vis de ces milieux fragiles.

Jimmy Dorey

Volume total de l'aquarium :
10 000 litres
(10 m³)

Nombre de bassins d'exposition : 9

Nombre d'espèces : 25

Nombre de poissons : 200

3 réseaux de filtration (eau, douce réfrigérée, eau douce à température ambiante et eau de mer réfrigérée)

Cité pratique

Tel: 02 98 43 08 39
citr@eau-et-rivieres.asso.fr
Ouvert de 14 h 00 à 18 h 00
Tous les jours pendant les vacances de Pâques, été, Toussaint (fermeture le 1er novembre)
Mercredi et dimanche de septembre à mai
Toute l'année sur réservation pour les groupes
Tarif normal : 3 €

Rance-Environnement

120 adhérents, habitant les bords de l'estuaire de la Rance, qui ne veulent pas rester les bras croisés devant les évolutions de leur «paysage». Convaincue qu'il n'y a pas de fatalité face aux dégradations de l'environnement, Rance-Environnement incite à agir plutôt qu'à subir.



L'ESTUAIRE DE LA RANCE EST FORTEMENT MODIFIÉ DEPUIS 1966 PAR L'IMPLANTATION DE L'USINE MAREMOTRICE.

vaux du SAGE, suivi et information sur l'assainissement et le traitement des eaux usées, opérations de sensibilisation à la propreté des plages et berges, suivi d'inventaires de zones humides, participation aux programmes de reconstitution du bocage « Breizh bocage » et de « Jardiner au naturel », organisation de sorties thématiques, information et réflexion sur le PNR Rance-Côte d'Emeraude, Natura 2000, GIZC et participation aux ateliers...

Rance-Environnement est une association loi 1901 créée en 1993 à Pleudihen sur Rance. Constituée uniquement de bénévoles, indépendante et libre de toute appartenance politique, elle a pour objet la protection de la nature et de l'environnement sur l'ensemble du bassin versant de la Rance. Depuis 2007, elle est agréée protection de l'environnement dans les départements des Côtes-d'Armor et de l'Ille-et-Vilaine, au titre de l'article 5 de la loi du 2 février 1995.

Beauté et qualité de vie

L'estuaire de la Rance est connu pour la beauté de ses paysages et la qualité de ses conditions de vie alliant terre et mer. Sur ce territoire, Rance-Environnement travaille à recueillir informations et documentations utiles, à animer des groupes de réflexion, à faire des propositions d'actions autour de thèmes tels que la protection du littoral, la qualité de l'eau, les zones humides, la faune et la flore, le patrimoine naturel, le développement durable. Ainsi, face aux agressions et pollutions subies par l'estuaire de la Rance, son action recouvre-t-elle : avis sur les enquêtes publiques, suivi et information sur les tra-

Trophée départemental

Dans l'estuaire coupé de la mer par le barrage EDF, les mouvements d'eau sont désormais déterminés par l'activité de l'usine. Les marées naturelles ont disparu. Elles sont remplacées par des marées artificielles décalées en terme d'horaire, réduites en durée et amplitude et alternant avec des périodes d'étales irrégulières de plusieurs heures. Ces modifications du régime hydraulique entraînent une dégradation importante et continue du caractère maritime de l'estuaire.

Face à cette situation particulière, en partenariat avec la FAUR, Rance-Environnement a initié en 2006 un travail de concertation et de réflexion autour du thème « Quel(s) paysage(s) veut-on pour la Rance ? ». En mai 2008 un trophée départemental « S'unir pour agir » de la Fondation de France a récompensé ce travail conséquent qui a regroupé près de deux cents personnes et fait l'objet d'un Livre Blanc mettant en évidence l'urgence d'un projet de réhabilitation du potentiel maritime de l'estuaire de la Rance. Actuellement, une commission « Estuaire de la Rance » a pris le relais pour proposer un projet global de développement durable de l'estuaire.

Didier Simonot

FAUR
Fédération des associations
et des usagers de la Rance
et du Fremur

SAGE
Schéma d'aménagement et
de gestion des eaux

PNR
Parc naturel régional

GIZC
Gestion intégrée de la zone
côtière

Rance-Environnement
publie chaque trimestre un
bulletin d'information « au
fil de la Rance » et depuis
peu dispose d'un site
Internet
www.rance-environnement.net
Contact :
rance-environnement@orange.fr

Asso 29 - Baie Douarnenez environnement

C'est la dernière association locale née en 2010 et elle a déjà tout d'une grande. Il faut dire qu'il y avait comme une anomalie de constater qu'un territoire d'une richesse culturelle et environnementale aussi forte, totalement englué dans un monde d'algues vertes depuis de nombreuses années, ne se soit pas doté plus tôt d'une association anti-algues vertes (à l'instar des autres sites touchés en Bretagne). C'est chose faite, depuis le 15 juin et nous sommes très heureux de la compter parmi nos quelques 80 associations adhérentes. Ensemble nous allons pouvoir aborder plus sereinement les travaux du prochain Sage dans un contexte parfois tendu, et ce n'est pas le premier rassemblement organisé en septembre par le Président Jean Haxcoët et son équipe qui nous démentira (cf. En Bref page 23). BDEZ est avant tout une association de citoyens motivés à trouver ensemble des solutions pour mettre fin aux marées vertes et aux ravages écologiques, économiques et sanitaires qu'elles engendrent. Pour ce faire elle a déjà à son actif, une réunion publique en juillet, des rencontres avec les agriculteurs de l'APLI et le Parc Marin, un Blog riche en photos et elle projette déjà des interventions directement sur les plages pour sensibiliser un maximum de monde. Le plus dur pour elle sera de faire face à la désinformation à caractère scientifique devenue un vrai sport local (les marées vertes c'est pas la faute des nitrates c'est la faute des bigorneaux !) et pour ça elle pourra toujours compter sur le réseau interassociatif. AC



proposent des soirées cuisine et des après-midi de jardinage Bio. D'autres ont apporté leur contribution à la réalisation et l'aménagement de la nouvelle coop bio « éco-construite » qui abrite une bibliothèque ou le magazine d'Eau et Rivières figure en bonne place ! MIC

Asso 35 - Défense du bocage de Gahard

L'association a vu le jour en 1992 lors du projet de remembrement de la commune de Gahard. Après un long et âpre combat, le projet de remembrement fut abandonné. Depuis 2002, de nombreux kilomètres de haies et de talus ont malgré tout disparu du paysage. Depuis les trois dernières années, Gahard a connu des inondations, dans le bourg comme en campagne. L'association tente d'informer les élus afin qu'ils puissent intervenir auprès des repreneurs de terre dans le but de les sensibiliser à la nécessité de protéger les haies et talus, source de maillage bocager, de régulation du régime des eaux, de la qualité de notre paysage etc. En septembre 2010, l'association a organisé un dimanche après-midi une « randonnée guidée » dans les chemins de la commune afin de faire découvrir et prendre conscience de la qualité du maillage bocager grâce notamment à la préservation des chemins communaux qui sont aujourd'hui un patrimoine exceptionnel. Comme le faisait remarquer le groupe de randonneurs après cette journée : « C'est rare aujourd'hui de voir une commune avec un tel environnement paysager dans la région ». RR

Baie Douarnenez
environnement
courriel :
bdeze@gmail.com
http://baiedouarnenez-environnement-asso.blogspot.com

Callune
Contact : 26 rue de Latre
96 Tassigny,
50500 PONTIVY
02 97 25 58 97
asso.callune@wanadoo.fr

Défense du bocage de
Gahard
L'Estuaire Breizh
35490 GAHARD
Tel : 02 99 38 51 93
Mail
cochetel@wanadoo.fr
cotisation de 5 €

Asso 56 - Callune

« L'eau potable se cultive » : ça fait tout juste 20 ans que l'association Callune s'efforce de mettre en œuvre, au Pays de Pontivy, ce principe devenu le slogan du RAD (réseau agriculture durable). Partenaire de la Biocoop du même nom, elle a compris dès sa création que la meilleure façon de protéger l'eau était de promouvoir un mode de production agricole non polluant. On doit d'ailleurs à certains de ses fondateurs le premier repas Bio d'une AG d'Eau et Rivières, encore APPSB. Au fil des ans, Callune a dû rajouter des cordes à son violon pour être en accord avec cet autre grand principe : « Penser globalement, agir localement ». C'est ainsi qu'à la promotion de l'agriculture biologique et d'une alimentation saine, ses premiers objectifs, sont venus s'ajouter : la promotion de la santé par des méthodes naturelles (en lien parfois avec l'association Santé liberté Bretagne), la lutte contre les OGM, la promotion des énergies renouvelables (en lien avec le réseau Sortir du nucléaire), la promotion de la construction «écologique», la défense des forêts primaires (en lien avec Peuples des forêts primaires)... Et comme une partie de ses 200 adhérents sont des habitants du pays gallo, Callune s'efforce de ne pas rester seulement une association de « disous » qui organise des conférences, des projections-débats et des expositions. Elle compte aussi de nombreux « fesous » qui



Asso 44 - Nature Avenir

L'association, basée sur le pays de Guéméné et Redon (35) fête ses 10 ans en 2011. Elle a pour objectifs la protection de l'environnement ainsi que la sensibilisation et l'information des citoyens sur les questions environnementales, en menant des actions sur la protection du marais de Massérac et des zones humides, le refus des pesticides, des OGM, contre l'aéroport de Notre-Dame des landes, pour la défense d'une agriculture respectueuse de l'environnement, etc. Elle organise et participe à des formations, conférences, débats, coparticipe au collectif « Alerte déchets » du Pays de Redon et édite un journal interne « la Feuille de chou ». Elle adhère à Eau et Rivières, Coherence, Sortir du nucléaire, Collectif contre l'aéroport de NDLD et a 120 adhérents. Elle est agréée au titre de l'article L 141-1 du code de l'environnement sur 8 communes, autour de Guéméné-Penfao. L'adhésion est de 10 € /an/personne. AIH



Nature Avenir
B.P. 6
44290 GUÉMÉNÉ-PENFAO
nature-avenir@wanadoo.fr

Elles nous ont rejoints depuis l'été	
Ass pour la sauvegarde, le développement harmonieux du pays de la Baie de la Fresnaye	22240 PLEVENON
Pleumeur Bodou nature	22660 PLEUMEUR BODOU
Baie de Douarnenez environnement	29100 DOUARNENEZ
Ass de la haute vallée de l'Endre et de son environnement	44440 JOUE SUR ERDRE
Ass eaux douces " Le dessalement en question "	56380 LOCMARIA (Belie-Ille-en-Mer)
Bar z art breizh	56520 GUIDEL
semaphore	56730 ST GILDAS DE RHUYS

BZH - A Paris au côté du Professeur Seralini

Le 23 novembre dernier, Gilles-Eric Seralini, professeur de biologie moléculaire et chercheur à l'Institut de biologie fondamentale et appliquée (IBFA) de l'université de Caen et co-directeur du Pôle risques de l'université de Caen (pôle associé au CNRS), a intenté un procès en diffamation à « son collègue » Marc Fellous professeur de génétique à l'université Paris 7 et chef de l'Unité d'immunogénétique humaine à l'Institut Pasteur. C'est une décision historique : un scientifique qui est attaqué par l'un de ses pairs se défend en demandant réparation devant la Justice. Notre association suit de près les travaux du professeur Seralini qui est l'un des premiers à avoir dénoncé la supercherie qui consistait à faire croire que les OGM entraîneraient la fin de l'utilisation de pesticides. Elle a donc participé à l'organisation d'un rassemblement de soutien au Professeur Seralini, devant le tribunal de grande instance de Paris. Le jugement a été mis en délibéré. MGa



61 PERSONNES (FAUCHEURS VOLONTAIRES, MILITANTS DE LA CONFÉDÉRATION PAYSANNE ET ADHÉRENTS D'EAU ET RIVIÈRES) SONT ALLÉES À PARIS SOUS ESCORTE POLICIERE !

BZH - Deux manif' pour le prix d'une

Fin septembre, la première manifestation anti-algues vertes douarneniste et finistérienne a provoqué le courroux des agriculteurs locaux. Au point qu'ils ont jugé utile de mettre sur pied un second rassemblement même lieu, même jour, même heure ! Le premier contrarié était bien le maire de la petite commune de Plonevez-Portzav, Paul Divanach qui après avoir accordé l'autorisation de rassemblement à la nouvelle association Baie de Douarnenez environnement (cf. page 21) s'est trouvé sollicité par son propre frère, Jean Alain responsable de la section locale FDSEA pour en faire de même. La tension est alors montée d'un cran et tout le monde a dû jouer l'apaisement pour éviter le syndrome « Lamballe ». Au final, les agriculteurs qui voulaient bien qu'on n'en parlie pas auront fait de ce petit rassemblement associatif un « buzz » repris dans tous les médias nationaux. AC

BZH - Au panthéon d'Eau et Rivières

Une grande peine dans notre cœur quand nous avons appris la mort si soudaine de Pierre Cyrille. A 79 ans, il était encore plein d'énergie auprès des rivières et des ruisseaux de la vallée du Scorff près de Lorient, à manier serpe et tronçonneuse le dimanche matin ou le jeudi après-midi avec les personnes du Foyer Espoir. Nous ne le verrons plus avec son regard lumineux et amusé, sa casquette, ses bretelles... mais nous gardons dans notre tête des images de lui et le souvenir de ses grandes qualités humaines qui peuvent nous guider et nous inspirer. Pierre faisait un duo solide et complexe avec Marcel Le Coguic, accompagnant et formant les bénévoles des chantiers de rivières à Eau et Rivières et à Den Douar Douar de Quéven depuis plus de 30 ans, chaque semaine. Cela en fait des journées de bénévolat au bord de l'eau ! En octobre 2009, lors des 40 ans d'Eau et Rivières à Gestel, nous les avions honorés pour cette belle leçon de fidélité et d'engagement bénévole menés avec modestie et une grande gentillesse pour tous. Pierre était toujours prêt à donner un coup de main à Eau et Rivières, au bureau et au bord des rivières avec Paule sa femme, mais aussi pour les animations pédagogiques. Il avait gardé de ses années de chef cuisinier le goût du travail bien fait, la capacité à expliquer avec patience, à partager avec petits et grands ses connaissances, son amour de la nature, de l'eau et des oiseaux. Nous étions nombreux à témoigner de notre affection et amitié pour lui par notre présence auprès de ses proches lors de la cérémonie d'adieu lundi 6 Décembre. EM



BZH - Enquêtes publiques vous en avez rêvé, ...

Souvenez-vous, nous le demandions haut et fort dans les conclusions d'un colloque consacré aux « 20 ans d'enquêtes publiques en Bretagne » en 2003 : Pouvoir consulter sur Internet les documents de présentation des projets soumis à enquête publique. Et bien c'est le cas depuis cette année et moyennant un peu d'abnégation. Les préfectures des 4+1 départements de Bretagne permettent au grand public, et donc aux militants d'Eau et Rivières, de consulter au moins les avis et souvent le reste si l'on recherche bien... Y'a plus qu'à attendre les plans d'épandage consultables en ligne... pour 2125 ?!! AC

22 - Ça ne gaze pas trop

Saint Gilles du Mené. L'usine de méthanisation Géotexia n'a plus d'autorisation d'exploiter. L'arrêté préfectoral a été annulé par le tribunal administratif de Rennes « en tant qu'il autorise l'épandage des eaux épurées de l'installation » sur certaines parcelles classées en zones d'activités industrielles, artisanales, d'entreprise, de bureaux et de commerce. Pour ce projet de 14,6 millions d'euros, il ne reste plus qu'à trouver de nouvelles parcelles pour épandre ces eaux épurées. DLG

Le syndrome « Lamballe » En 2001, face aux agriculteurs conventionnels, c'est sous protection policière que les associations avaient dû se rassembler pour crier « Pollution tous victimes ça suffit »

22 - Une porcherie, ça se visite

Plouisy. Un petit groupe a répondu à l'invitation et ils n'ont pas été déçus. Certes, certaines parties de l'élevage sont sur caillibotis. Mais il ne faut pas s'arrêter à cela. Dans cet élevage il y a de tout : des truies sur caillibotis ou en plein air, de l'engraissement sur caillibotis ou sur paille, des bâtiments de diverses époques. Les visiteurs ont pu tout voir et discuter avec le paysan sur ses choix. Une visite très enrichissante. DLG



LES MILITANTS ONT PU SE RENDRE COMPTE QUE LE MODELE ELEVAGE HORS SOL ET SUR CAILLIBOTIS DE 1000 TRUIES N'EST PAS LE SEUL VIABLE, COMME ON VOUDRAIT SOUVENT NOUS LE FAIRE CROIRE.

29 - Au moins c'est propre !

Station d'épuration, lavoir, périmètre de protection de la station de pompage, berge de cours d'eau... tout y est passé. Le pulvérisateur était de sortie cet automne à Melgven. Au point même que les agents de l'ONEMA auraient verbalisé les services techniques de la commune. Le monsieur "propre" de la commune serait un employé remplaçant, ayant agi de sa propre initiative... dans le jargon on appelle ça, un lampiste ! Ce type de dérive est inacceptable de la part d'une collectivité dont le devoir est de tendre à l'exemplarité. AP

29 - Les élus entendent-ils le chant du cygne ?

Le plan d'eau du « Touldour » que traverse la rivière... de Pont-l'Abbé est le réservoir principal d'alimentation en eau potable du secteur. Il est malheureusement « eutrophisé » diront certains, « pourri » par les engrais agricoles de son bassin-versant, diront les autres, et ce n'est pas nouveau. Déjà en 2003, la production d'eau avait été coupée à cause d'une algue microscopique aussi appelée « cyanobactérie ». Les élus pensaient avoir trouvé la solution en inaugurant, en



DES CYANOBACTÉRIES TOXIQUES DE TYPE ANABAZA, ESPÈCE NEUROTOXIQUE ONT ÉTÉ IDENTIFIÉES SUR LE PLAN D'EAU.

grande pompe (il fallait l'oser), une nouvelle usine de traitement ultra performante. C'était sans compter sur la nature qui ne reconnaît jamais les efforts faits par nos édiles dans la course à l'autruche. Personne ne nous dira qui de Socrate ou de Plaine l'Ancien avait raison ; le cygne au moment de sa mort se fait-il plus mélodieux ? Ce qui est sûr c'est qu'une quinzaine de cygnes sont morts cet automne d'avoir baigné dans une soupe d'algues, et que sans la mobilisation d'Eau et Rivières (et d'un vidéaste naturaliste) qui a déposé plainte contre X, ces animaux seraient morts dans le plus grand des silences. AC

vidéaste naturaliste
www.touldour.site.wm

29 - Le Guillec victime de la mèche



© AAMP (A) (B)

ONEMA
Office National de l'Eau
et des Milieux Aquatiques

Le 23 octobre dernier une simple pluie d'automne a éradiqué toute vie sur 12 km, dans le Guillec, entre Plougoum et la mer ! En cause, les pratiques désastreuses d'un maraîcher producteur de salades. Une fois de plus, la combinaison de pratiques agricoles désastreuses et de l'usage de pesticides pour stériliser le sol sont en cause (cf. dossier). Le produit utilisé, métam, sodium, pourtant classé « dangereux pour l'environnement », « très toxique pour les organismes aquatiques », et pouvant « entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique »... n'est absolument pas adapté au contexte breton ! Un très bon article du magazine en ligne Basta pointe même un autre effet, le métam sodium devient un gaz volatil peu après son application. Ce gaz est considéré par l'EPA comme « extrêmement toxique pour les mammifères, les oiseaux, les invertébrés aquatiques et les poissons ». Combien d'accidents de ce type faudra-t-il pour que l'on change de cap réellement ? AC

EPA
Environmental protection agency,
l'agence gouvernementale des
Etats-Unis pour l'environnement

Retrouvez sur notre site la pétition du collectif « Les amis du Guillec et de la baie de Steek » « Au-delà de la pollution du Guillec, arrêtons la stérilisation des sols !! »

29 - La main droite ignore la main gauche

Les adhérents de la commune de Fouesnant sont intervenus par voie de presse après avoir constaté plusieurs dysfonctionnements, lors d'épisodes pluvieux, sur le site de Kerambis. Or il se trouve que cette ICPE exploitée par la collectivité pour le traitement des algues vertes, mais aussi pour le stockage des matériaux inertes, se trouve juste au dessus de la principale prise d'eau de surface du secteur. Cette prise d'eau, dite de Penalen, alimente en effet près de 65 % de la population. Pourtant, ce n'est pas la première fois que nous intervenons pour dire que le respect des prescriptions imposées à une ICPE est le minimum que l'on peut exiger d'un exploitant, qui plus est quand il est aussi chargé de produire de l'eau potable. AC & AP

29 - Les rendez-vous du Peuple de l'Eau

Eau et Rivières donne rendez-vous tous les trimestres, dans chaque territoire couvert par un Sage, à ses adhérents, mais aussi à l'ensemble du tissu associatif local concerné par les questions d'eau. L'objectif de ces rencontres est de mieux faire vivre le lien entre le terrain et le représentant des associations au Sage. Créer un espace de dialogue et d'échanges, avec le souci de veiller à ne pas faire à un niveau trop éloigné ce qui peut l'être avec plus d'efficacité à une échelle plus locale (subsidiarité). AC

35 - Assainissement collectif

La mairie de Rennes veut doter la station d'épuration de Beaurade (60.000 équivalents habitants) d'un nouveau système (présenté comme novateur et satisfaisant pour les milieux) de traitement thermique des boues par oxydation par voie humide. Ce projet, d'un coût de 33M€, a fait l'objet d'une double enquête publique (ICPE et loi sur l'eau) qui n'a malheureusement pas beaucoup mobilisé les habitants de la région rennaise. En revanche ce projet sous-tendu par une filiale de Veolia a fortement interpellé les associations de défense de l'environnement et de la consommation qui suivront la suite du dossier avec toute l'attention nécessaire. JFP

35 - Le comble du vendeur

Lors des enquêtes en jardinerie effectuées dans le cadre de la Charte Jardiner au naturel ça coule de source, à la question sur les pommes véreuses, un vendeur a conseillé de la bouillie bordelaise, utilisée contre certains champignons ! Conseiller un fongicide contre un insecte, ce n'est certes pas un produit de synthèse, mais la réponse n'était pas prévue dans le fichier de dépeuplement ! CG

35 - Eau potabilisable

A l'occasion d'une mission d'inspection, des représentants d'Eau et Rivières 35 ont été auditionnés par des représentants de l'ENGREF sur le thème de la politique de l'eau du département. Ce fut l'occasion de rappeler, entre autres, l'attente de tous les environnementalistes et les consommateurs pour qu'enfin soient prises des mesures efficaces afin que le barrage de Villaumur sur la Cantache trouve enfin une des fonctions essentielles pour lequel il a été construit : l'approvisionnement en eau potabilisable. JFP



COMME L'INDIQUE CE PANNEAU LE PREMIER OBJECTIF DU BARRAGE DE LA CANTACHE EST L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE. MAIS ON ATTEND TOUJOURS.

35 - 290 ha de zones humides volatilisés

Sur la commune de Médréac a eu lieu l'inventaire des zones humides. Une première fois par le bureau d'études Ouest aménagement qui a recensé 430 ha de zones humides. Une seconde fois par la chambre d'agriculture qui a recensé 140 ha de zones humides. 290 ha d'écart, fallait oser ! Surtout sur le bassin-versant Haute-Rance Rophémel qui alimente les robinets de Rennes ! Une chose est sûre, ce n'est pas à Rophémel qu'on inaugurera demain un label « territoire eau pure » pour la viande et le lait ! CG

44 - Connaissez-vous les zones humides « Canada dry » ?

La chambre d'agriculture 44 a organisé le lundi 6 décembre une journée de formation et travaux pratiques avec des élus du secteur, sur le thème « *quelles parcelles agricoles inclure dans les inventaires ?* » traduisez « comment casser un peu plus la notion zone humide ». Il nous est rapporté dans la presse locale que pour les élus de la chambre, l'arrêté ministériel 2009 nécessite des « assouplissements », car les parcelles « détrempées lors des pluies hivernales » mais pas « mouillées » au printemps, ne pourront plus recevoir de projets d'aménagement (drainage, plan d'eau, remblaiement...). On apprend alors qu'aux yeux de la chambre ce ne sont que des zones humides *Canada dry*. Ils demandent donc aux pouvoirs publics, d'alléger cet arrêté ministériel trop contraignant pour les chefs d'exploitations agricoles. Côté associatif, on constate que malheureusement la fertilisation de ces zones sensibles du point de vue de la ressource en eau, est loin d'être *Canada dry* justement !

ENGREF
Ecole Nationale Supérieure
Eaux et Forêts

ICPE
Installation classée pour la
protection de l'environnement

Canada Dry
en écho à l'ancien slogan
de la marque qui disait
« La couleur de l'alcool,
le goût de l'alcool mais
ce n'est pas de l'alcool »

56 - Une réunion conviviale près de Vannes

Un repas, traditionnel depuis 10 ans, a réuni 24 adhérents ou sympathisants d'Eau et Rivières le 29 octobre à Monterblanc dans une sympathique auberge de la forêt. Des militants de la région de Vannes et leurs amis se sont retrouvés autour d'une table fort accueillante. Ce fut l'occasion de se retrouver et de se parler de façon détendue. Le repas a été précédé d'une réunion dans une salle obligamment prêtée par la municipalité, au cours de laquelle a été présentée une vue synoptique et critique de tous les états de l'eau en Morbihan. Une soirée conviviale s'il en est, qui sera certainement renouvelée. HG

56 - Conférence sur les déchets à Auray

Eau et Rivières s'est mobilisée à l'occasion de la semaine européenne de la réduction des déchets (20 au 28 novembre 2010), en organisant une conférence le 25 novembre à Auray sur le thème « Prévention et gestion optimisée des déchets ménagers ». Un thème d'avenir au regard des objectifs du Grenelle de réduire les déchets au minimum de 7% en 5 ans et de limiter leur nocivité, et de réduire de 15% les quantités incinérées ou stockées d'ici 2012. Ces objectifs doivent être traduits par les collectivités dans des programmes locaux de prévention. Trois intervenants de haut vol ont apporté des explications concrètes aux 55 personnes présentes, sur l'expérience menée par leur collectivité. Ou comment donner priorité à la prévention, au recyclage et à une valorisation matière optimale. Illustrations : le SMICTOM de Redon a mis en place foyers-témoins, recyclerie, promotion du « stop-pub », compostage, formation de guides composteurs ; ou encore Cap l'Orient obtient des résultats très intéressants avec la collecte des 3 flux en porte-à-porte (tout-venant, fermentescible et matières recyclables), puis le traitement sur une plate-forme de compostage et la stabilisation des déchets ultimes avant enfouissement. Cette conférence est aussi une contribution à la réflexion en cours des élus du syndicat Auray-Belz-Quiberon, qui seraient inspirés de choisir une alternative à l'incinérateur actuel. ET

56 - Le classement DCE des cours d'eau

Il est en cours dans chaque département, pour la réalisation des objectifs établis par le SDAGE en matière de morphologie des cours d'eau. Il remplacera les classements « cours d'eau réservés » et « cours d'eau classés à migrants » actuels. Il comprend : une liste 1 des cours d'eau ayant un rôle écologique primordial, sur lesquels « tout nouvel ouvrage faisant obstacle à la continuité écologique ne peut être autorisé ou concédé », et une liste 2 des cours d'eau où les

ouvrages existants doivent « être gérés, entretenus et équipés dans un délai de 5 ans pour assurer un transport suffisant des sédiments et la circulation des poissons migrants ». Avant que les SAGE rendent un avis en 2011, les syndicats de bassins, les usagers et les associations de protection de la nature ont été invitées à le faire. Au-delà des quelques remarques apportées par masse d'eau, Eau & Rivières a exprimé deux préoccupations générales : vouloir assurer la libre circulation des grands migrants n'a de sens que si toutes les composantes de l'écosystème sont actives et préservées, donc quid des problèmes hydro-morphologiques et des actions futures pour satisfaire aux exigences des grands migrants ? Une réflexion globale sera-t-elle engagée pour déterminer l'origine des masses énormes de sédiments et pour limiter les paramètres érosifs sur les bassins (urbanisation, pratiques culturales, etc.) ? AR

56 - Dessalement ou gestion des bassins de captage

Un projet d'usine de dessalement d'eau de mer plane sur Belle-Ile-en-Mer. Il repose sur le postulat que l'alimentation en eau potable doit être sécurisée au regard des épisodes de sécheresse ; ce projet évoque aussi le problème des cyanobactéries existant sur l'un des bassins, sans que les causes de ce phénomène n'aient jamais été traitées. Il semble qu'une meilleure gestion des trois bassins existants, une maintenance rigoureuse des 6 stations de pompage sur des vallons extérieurs (construits suite à la pénurie de 2006), une démarche raisonnable d'économie d'eau et une utilisation ponctuelle des deux unités mobiles de dessalement déjà sur place (acquises en 2006) suffiraient à assurer un approvisionnement correct de l'île. Le projet actuel implique également un coût énorme pour la collectivité, qui sera fondé dans le budget du syndicat départemental de l'eau. Il évite aussi de s'attaquer aux pollutions de l'eau, et de décider d'une maîtrise de la croissance urbaine (essentiellement résidences secondaires) cohérente avec les contraintes de l'île. ET

SMICTOM
Syndicat mixte
intercommunal de collecte
et de traitement des
ordures ménagères



COMME TOUS PLANS D'EAU EUTROPHES, LE RISQUE CYANOBACTÉRIE EXISTE AUSSI À BELLE-ÎLE.

Tous écocitadins



Il est à souhaiter que ce livre trouve son public de citadins – des étudiants aux retraités – n'ayant pas encore effectué leur révolution écologique. Sa lecture les convaincra que tous les habitants des villes sont aptes à apporter leur contribution à des actions en faveur de la protection de l'environnement, ou à en initier eux-mêmes. Les enjeux concernant le climat, les déchets, le bio et la biodiversité sont clairement posés en introduction dans un style agréable, accessible à tous, sans jargon. L'auteur présente ensuite 30 réalisations remarquables concernant par exemple : la création de jardins partagés, d'une AMAP, d'une association de protection de l'environnement, le développement de transports en commun, la mise en place d'un compost de quartier... Pour chacune des réalisations, outre son historique, Carine Mayo propose une fiche pratique qui permet d'effectuer les bonnes démarches lors d'un projet, et un « Plus d'infos » qui renvoie à des sites internet spécialisés pour ceux qui veulent approfondir le sujet. De belles photos agrémentent les chapitres et donnent à imaginer les villes de demain : moins de bitume, davantage de végétation en liberté... GS

Carine Mayo
Description : 160 pages ;
(15 x 21 cm), 18 €
Date de parution :
02 septembre 2010
Editions Terre Vivante

Agriculteurs et acteurs de la qualité de l'eau



Comment progresser ensemble ?
À quelles conditions ?

Ceux qui n'ont pu faire le déplacement le 8 décembre 2009 à Montauban-de-Bretagne ont très certainement manqué quelque chose. Par chance, l'Association régionale pour l'agriculture paysanne (ARAP), a prévu une séance de rattrapage, en publiant les actes de ce colloque intitulé « Agriculteurs et acteurs de la qualité de l'eau ». Quand tant de responsables ne savent que plaider inlassablement contre vents et marées (vertes) pour la poursuite d'un modèle dont environnementalistes et économistes reconnaissent qu'il est à bout de souffle, il est plutôt rafraîchissant et constructif de lire un tout autre message réconciliant pacifiquement ces deux composantes qui n'auraient jamais dû être dissociées : qualité agricole et qualité environnementale. Un grand moment de lecture. Aussi instructive et pédagogique. Une bonne bouffée d'espoir. JFP

Association régionale pour
l'agriculture paysanne (ARAP)
35000 Rennes
69 rue de l'Alma
38 pages, 10 €

Rivières d'Armorique



Si entre Bretagne Vivante (ex-SEPNB, 1959) et Eau et Rivières (ex-APPSB, 1969) la filiation est une évidence il en est de même entre Eau et Rivières et l'Association bretonne pour la pêche à la mouche née en 1995. Du global au spécifique tout le monde admettant que si tout est dans tout, l'exercice de ses différences enrichit l'ensemble. Il n'est qu'à tenir dans ses mains le splendide livre que vient d'éditer l'ABPM pour s'en rendre compte. Au départ, le projet était de rassembler quelques articles et cartes parus dans le périodique de l'association. Au final, c'est plus de 70 collaborateurs, proches de leurs rivières, qui ont apporté bénévolement, articles, photos, dessins, pastels, aquarelles pour composer un chef-d'œuvre inclassable. Ni guide des rivières, ni inventaire des pratiques, ni galerie de portraits des pêcheurs qui comptent, ni recueil artistique, il est tout à la fois. En tout cas, il témoigne mieux que n'importe quel d'autre, du travail de protection, de remise en valeur et de réappropriation des rivières, dont Eau et Rivières et les milliers de bénévoles des chantiers « Rivières propres » peuvent s'enorgueillir. Le mot de la fin pour Pierre Phélipot, président d'honneur cofondateur de l'ABPM et de Eau et Rivières « La véritable dimension de la pêche à la mouche est esthétique. [...] Et la beauté est certainement l'un des meilleurs antidotes à la présomptueuse cacophonie qui envahit notre monde contemporain. » AC

Pêche à la mouche
200 pages, 21x28 cm, 45 €
ABPM info@abpm-asso.fr
Rivierstone-Morlaix
Maison de la rivière Sizin

La biodiversité des milieux aquatiques de Bretagne



Comme il est de coutume, le XIème colloque de l'association a donné lieu à la publication (le jour même !) d'un recueil de leurs interventions. La richesse de ce document permet de prolonger la volonté exprimée par le Président Jo Hervé « d'agir, ici et maintenant pour stopper la perte de biodiversité (...) une exigence morale que ce colloque contribue à rappeler ». Ainsi vous pourrez faire le point sur l'état de santé de quelques espèces des milieux aquatiques continentaux emblématiques : Les poissons migrateurs avec Gaëlle Germis de Bretagne Grands Migrateurs, les mammifères avec Franck Simonnet du GMB, la moule perlière avec Marie Capoulade de Bretagne Vivante. Mais aussi replacer cette réflexion dans un cadre plus général bien balayé par le sénateur Saunier ainsi que le cadre réglementaire, national (post Grenelle) présenté par Maxime Paquin de FNE et breton précise par le texte et diapositives de Michel Baële de la Dreal. Cerise sur le gâteau, c'est par un brillant texte de Bernard Clément sur les zones humides que se termine ce document d'un très bon rapport qualité/prix ! AC

Acte du colloque régional
2010
éditeurs Eau et Rivières
21x28,7 – 48 pages – 3 €
(+1,5 de port)

Image

En annonçant, sur la plage de Binic le 28 mai, l'ouverture en Côtes d'Armor de 5 plateformes de stockage d'algues vertes, le préfet du département a eu un mot touchant pour le « grain de beauté des Côtes d'Armor », affirmant « qu'il ne souhaitait en aucun cas que l'image de Binic soit polluée par le problème des algues vertes ». (Presse d'Armor, 2 juin 2010) L'image polluée par un problème ! Rien à voir avec une plage polluée par les algues vertes. Du bon usage de la com. ou comment amortir la cruauté du réel par la douceur des mots.

Durable

900 panneaux publicitaires de 4m2, placés par le comité régional porcine de Bretagne, ont fait leur apparition, début juin, sur les grands axes des 4 départements bretons. On y apprendait que les 31.000 emplois de la filière porcine étaient « directs et non délocalisables », investis dans l'environnement et le durable. Un vrai programme futuriste ! Chiche !

Millefeuille

Lu dans la plaquette de présentation de la plateforme algues vertes des Châteaux (Ploufragan, 22) : « Sur cette plateforme bétonnée de 14 000 m2, 10 000 tonnes d'algues vertes pourront être compostées pendant la saison. Pour que cette masse s'aère, elles seront mélangées à des déchets verts broyés, pour former un millefeuille. Les couches d'algues seront retournées régulièrement sur des andains (tas) d'une hauteur maximale de 3 mètres. Ces retournements seront effectués de nuit en l'absence de vent et de préférence avant le week-end pour minimiser les nuisances olfactives. » (O-F, 9 juin 2010). Nous tenons enfin les coupables : le vent et le week-end !

Panique

À Pléguen, deux avions militaires volant à basse altitude ont eu la peau de 4 800 poulets de dix semaines, morts étouffés. L'élevage hors-sol en comptait 68 000 (O-F 26 août 10). Nous sommes certes pour la diminution du cheptel, mais pas au point de souhaiter que les militaires s'y mettent !

Contre-manif

A Sainte Anne la Palud, le 19 septembre, une contre-manif du syndicat agricole majoritaire affichait des slogans mirobolants : « vivre ici », « Bretagne solidaire », « environnement protégé », du coup, plusieurs manifestants, venus protester contre les algues vertes, se sont trompés de manif. Mais découvrant la scène nuptiale, la sono dernier cri, la gratuité du buffet et de la buvette, ils ont vite compris leur erreur.

Hallucination

Lors de cette contre-manif, les journalistes se voyaient proposer un petit tour de manège dans la nacelle d'un long bras articulé, permettant de prendre en photo un « vivre ici » inscrit au sol en lettres humaines. Le lendemain, la photo spectaculaire faisait la une du Télégramme. Prenant ses désirs pour des réalités, le journaliste signalait, dans la légende de la photo, que les deux manifs s'étaient finalement rejointes pour afficher ce puissant « vivre ici ». Sans doute l'effet des sommets ! Ou plus prosaïquement celui du bar gratuit.

Les trois petits cochons

Dans le Ouest-France du 20 octobre, un exploitant agricole de Loudéac déclarait : « J'avais envie de montrer que les paysans en général, et les éleveurs de porcs en particulier, se soucient de l'environnement ! » Mais quelle est donc cette initiative révolutionnaire dont voulait nous faire part ce Monsieur soucieux de la qualité de l'eau ? Quelle est donc cette idée géniale qui allait faire tâche d'huile et guider l'ensemble de la profession vers des méthodes responsables et durables ? L'idée ? La voici : Une fosse à lisier de 2200 m³ décorée (par un artiste) de « trois petits cochons grassouillets qui gambadent le long d'un cours d'eau dans un paysage verdoyant ! » Mais pourquoi n'y avoir pas pensé plus tôt ?? Comme disait Jean-Pierre, la « positive attitude » !! Vous avez dit greenwashing ? En tout cas, cette affaire fera au moins trois heures. Trois cochons qui ont la joie de connaître les vertes prairies et l'eau limpide d'un ruisseau... comme on en rencontre tant dans cette région loudéacienne.

Retrouvez cette rubrique sur
www.eau-et-rivieres.asso.fr



NO MO



biocoop

Premier réseau de magasins bio en France

Pour ne pas récuser la nature, utilisons des produits d'entretien écologiques



Les produits d'entretien
écologiques sont
fabriqués à partir de
matières premières
renouvelables et ont une
biodégradabilité optimale
de tous les composants

Depuis plus de 20 ans, Biocoop
participe au développement de la bio
www.biocoop.fr